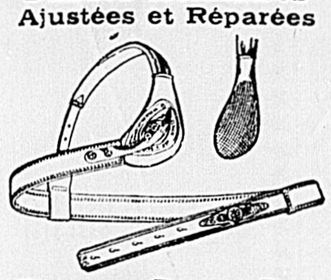
L'HISTOIRE N'EST UN ENSEIGNEMENT QUE SUR LES LEVRES DE LA FOI. — (Louis Veuillot)

Bandes Herniaires
Ajustées et Réparées



Oscar Landry
PHARMACIEN
51, rue NOTRE-DAME, Joliette

L'Action Populaire

JUSTICE — ME GUIDE

ORGANE DES INTERETS DE LA CITE ET DU DISTRICT DE JOLIETTE

Valois O. abbé
ass.-directeur

Pharmacie
O. GADOURY
(Porte voisine du Bureau de Poste)
TELEPHONE : 485
"FILMS", Développement et Impressions.
OUVRAGE GARANTI.
OCT. GADOURY, B. A. Ph.
PHARMACIEN
29, N.-Dame, Joliette

VOL. XXII No 30 — JOLIETTE, JEUDI 13 SEPTEMBRE 1934 — DEUX SOUS LE NUMERO

"Tu ne sais l'heure"....

Le pèlerinage des Joliettains au cimetière. — Le culte des morts et l'entretien des cimetières.

Sur les vieux cadrans solaires on inscrivait, paraît-il, des devises plus philosophiques que joyeuses. La *Croix*, de Paris, un jour, en rapportait quelques-unes des plus caractéristiques.

Sur l'un de ces cadrans, on pouvait lire:

Tu vois l'heure,
Tu ne sais l'heure.

Sur un autre :

Il est plus tard
Que tu ne crois.

Sur un troisième, ces mots bibliques :

Nos jours passent comme une ombre.

Il y en avait bien d'autres, mais toutes roulaient sur le même thème, rappelaient aux vivants qu'un jour ils devaient mourir.

N'est-ce pas que ces pensées ou d'autres semblables nous reviendront en mémoire, dimanche prochain, lors du rendez-vous annuel des Joliettains au champ des morts. Chaque année, en effet, à la mi-septembre, les Joliettains font leur pèlerinage au cimetière. En voyant la foule qui s'y presse, on ne peut s'empêcher de croire que les vivants, chez nous, n'oublient pas les morts.

Pourtant! Si l'Eglise, dans sa sollicitude maternelle, ne nous en rappelait souvent le souvenir, l'oubli tout autant que la terre ensevelisait ceux que Dieu a rappelés à Lui.

Pauvres humains que nous sommes, comme nous avons la mémoire courte!

A Rome, dans le cimetière Saint-Laurent, qui contient tant de beaux, de magnifiques monuments, il y en a un qui attire et retient l'attention plus que tous les autres. Sur un large bloc de marbre est représentée la chambre d'un mourant. Un homme aux traits émaciés agonise. Autour de lui se tiennent ses enfants dans l'attitude de la douleur. L'épouse lui fait un rempart de sa tendresse et de son amour; les bras levés, elle cherche à barrer la route au spectre de la mort qui, dans l'embrasure de la porte, se présente sous la figure d'un squelette armé d'une faux.

Ceux qui assistent les mourants ont été, bien des fois, les témions émus de scènes aussi saisissantes. C'est une mère qu'un époux et des enfants éplorés voudraient arracher à la mort. C'est un père, seul soutien de la famille, que l'on demande instamment à Dieu de conserver. C'est un enfant chéri, la consolation et l'espoir des parents, que l'on retient de toute la force de son espérance et de toute l'ardeur de son amour.

Pourtant, quand la mort a eu raison de la vie, il arrive qu'on ne pense plus à ces êtres chers: l'amour fait place à l'oubli. *Loin des yeux, loin du coeur.*

L'état délabré de bien des cimetières est la meilleure preuve de cet oubli. Il en coûterait peu, cependant, pour redresser les allées, aplanir le terrain, faucher les longues herbes, faire disparaître les planches vermoulues et cassées, enlever les débris épars, peinturer les croix défraîchies, réparer les monuments penchés ou renversés, enjoliver de gazon ou de fleurs les tertres funéraires. Il suffirait pour tout cela de se rappeler l'amour que l'on avait pour ceux qui sont partis; il suffirait d'avoir le culte des morts. Certaines paroisses l'ont ce culte, mais c'est partout qu'il devrait exister.

Ce n'est pas tout de bien entretenir les cimetières. Saint Charles-Borromée dit quelque part qu'un cimetière, sanctifié par la bénédiction de l'Eglise, est comme un temple à ciel ouvert. Or, les temples sont faits pour prier. Sont-ils nombreux ceux qui vont implorer la miséricorde de Dieu dans ces temples? Pourtant, la reconnaissance, la justice, la compassion et l'intérêt nous en font un devoir.

Dimanche prochain, les Joliettains auront l'occasion de remplir ce devoir. Puisse ce pèlerinage être le prélude de bien d'autres, profitables à nos chers disparus et à nous-mêmes. A chacun, ces visites aideraient à comprendre toute la portée de la sentence que nous avons citée au début :

Tu vois l'heure,
Tu ne sais l'heure.

Albini LAFORTUNE, prêtre.

EXPOSITION AGRICOLE À ST-JEAN-DE-MATHA

Le 20 septembre prochain, la Société d'Agriculture, division "B" tiendra à St-Jean-de-Matha une grande exposition d'animaux et de produits agricoles. Le patron de cette exposition est l'hon. A. Godbout, les vice-patrons Me Lucien Dugas, M.P.P., Me Chs-Ed. Ferland, M.P., et M. Anthime Charbonneau, agronome régional. Président: M. Michel Gadoury, St-Jean-de-Matha; vice-président : M. Omer Bélanger, Ste-Béatrix : secrétaire-trésorier: M. Emery Pelletier, agronome, St-Gabriel; auditeurs: MM. Origène Landreville et Auguste Ducharme. Les directeurs sont MM. Gilbert Bonin, Nazaire Rondeau, J.-S. Rondeau et Josaphat Ducharme, de St-Jean-de-Matha, Albert Poirier et Félix Champagne, de St-Félix, Henri Ducharme, de St-Cléophas, Nap. Beaudoin, de Ste-Emélie-de-l'Energie et Louis Olivier, de St-Alphonse.

L'exposition est ouverte aux membres de la Société d'Agriculture, division "B". De nombreux prix seront offerts aux gagnants des diverses classes tel que l'indique le fascicule publié déjà. Les exhibits comprendront outre les diverses classes d'animaux, les produits de la ferme, du jardin, et les produits domestiques. Une section spéciale est réservé aux cercles de Fermières. Toutes les entrées des exhibits devront être faites avant le jour de l'exposition.

Le public est cordialement invité à visiter cette exposition.

Réunion des médecins

Vendredi dernier le bureau médical de Joliette se réunissait pour discuter l'opportunité d'un octroi de $500, au Dispensaire de Joliette. Nos médecins étaient réunis à la demande du Conseil municipal qui, à sa séance de la semaine dernière, jugea à propos d'avoir leur opinion à ce sujet. L'assemblée fut présidée par M. le Dr J.-P. Laporte, M. le Dr J.-E. Forest agissant comme secrétaire.

Etaient présents MM. les médecins J.-P. Laporte, J.-E. Forest, A. Geoffroy, Edmond Piette, Paul Lamarche, Jos. Lafortune, A. Pelletier, J.-M.-P. Allaire, R. Magnan, G.-E. Laporte, tous de Joliette, J. Lamarche, St-Esprit, W. Gendron, Berthierville, Melançon, St-Jacques et A. Ducharme, St-Félix.

M. le Dr Allaire, médecin de l'Unité Sanitaire de Joliette expliqua le fonctionnement de cet organisme. Nos lecteurs sont suffisamment au courant de cette organisation, et le dernier rapport du conseil municipal leur a dit le but de cette réunion.

Après discussion voici le rapport adopté par le bureau médical et qui a été présenté au Conseil à sa séance d'hier soir. Cette résolution porte les signatures du président et du secrétaire du bureau, MM. Dr J.-P. Laporte et Dr J.-E. Forest.

Le Bureau médical de Joliette vous soumet respectueusement ce qui suit:

Le Gouvernement provincial, alarmé avec raison de l'extension que prenait la tuberculose, nomma en 1920 des médecins de districts, qui, en collaboration avec les médecins praticiens, devaient surveiller les maladies contagieuses et la tuberculose en particulier.

Après quelques années d'essai, le Bureau d'hygiène, constatant le peu de résultats obtenus de ce régime, créa des dispensaires anti-tuberculeux dans les principaux centres et y attacha un médecin qui, en collaboration avec ses confrères, devait faire le dépistage des cas de tuberculose. Là devaient se borner les activités du dit dispensaire. Mais son fonctionnement nous a prouvé que cette institution n'atteignait pas la fin pour laquelle on l'avait fondée. Les raisons sont multiples; en voici quelques-unes : 1—Le médecin en charge n'était pas un spécialiste en tuberculose. 2—Ce même médecin aurait-il été un spécialiste, il n'avait pas le temps ni le salaire pour consacrer l'attention voulue au dépistage des suspects.

Pour ces raisons principales et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, les médecins praticiens se désintéressèrent totalement de cet organisme. En 1929, le Département d'hygiène, n'obtenant pas de ses dispensaires ce qu'il était en droit d'en attendre, écrivit à une foule de médecins pour découvrir la cause de cet insuccès. La réponse fut unanime: Confiez l'oeuvre à un spécialiste et payez-le afin qu'il ne fasse pas de médecine générale.

C'est alors que le Département fonda les Unités Sanitaires à la tête desquelles il mit un médecin ne faisant pas de pratique. Et pour compléter l'organisme, il nomme un spécialiste en tuberculose et en Rayon X. Ce spécialiste vient tous les quinze jours examiner les suspects. Il apporte avec lui son appareil et prend les radiographies nécessaires. Depuis que cet organisme fonctionne tout le monde est heureux et les résultats dépassent les espérances.

Il ne faudrait pas croire que le Bureau Médical de Joliette est opposé au dépistage de la tuberculose. Mais son expérience lui a prouvé que le mode actuel est de beaucoup plus efficace que l'ancien. Et le Bureau Médical croit pouvoir affirmer que pour continuer ce service amélioré le Département ne demande aucun octroi à la ville de Joliette.

Au Conseil de ville, certains échevins bien intentionnés mais mal renseignés ont semblé faire grand état des remèdes que l'on distribuait aux pauvres. Depuis deux ans que l'on ne fait plus cette distribution, personne n'en a souffert à notre connaissance. D'ailleurs le Dispensaire étant anti-tuberculeux les remèdes que l'on y distribuait étaient "Tonique" et "Sirop pectoral". Ces remèdes n'ont pas fait de tort, mais on ne peut affirmer sérieusement que ces remèdes ont pu guérir et même soulager un tuberculeux.

Le tout humblement soumis.

Le Bureau Médical de Joliette.

Prochain mariage

Samedi matin, le 15 septembre, en l'église St-Raphael, Outremont, sera célébré dans l'intimité le mariage de Mlle A. Bonenfant de Montréal au Dr Lionel Desrosiers, dentiste à Joliette. Après la cérémonie religieuse, les nouveaux époux partiront en voyage de noces à New-York. Nos meilleurs voeux les accompagneront.

BILLET DE SEMAINE

Le prêtre passe....

Le mois de septembre, si fertile pour les familles, en événements divers, ramène aussi la visite annuelle du prêtre. La plupart des curés font, en effet, au cours de septembre leur visite paroissiale. C'est un plaisir pour le prêtre et un honneur pour la famille.

Le prêtre a besoin de connaitre ses ouailles. Elles lui sont confiées et ne doit-il pas en rendre compte à Dieu. L'époque de la visite paroissiale lui offre une source de renseignements qui influeront considérablement sur la direction de la paroisse. C'est là qu'il connait mieux les dispositions des âmes dont il a la garde, leurs besoins, les dangers qu'elles courent, les abus auxquels elles se livrent, leur fidélité plus ou moins grande à observer les commandements de Dieu et de l'Eglise. Le prêtre qui passe console bien des âmes affligées, panse nombre de blessures, constate les plaies à guérir, distribue bénédictions et encouragements. Un mot de sa bouche aura souvent une grande influence sur tout un avenir, et remettra peut-être dans le vrai chemin une âme qui s'en était écarté. Cette visite est donc très importante, et si, le prêtre l'entreprend avec bonheur, c'est qu'il sait qu'elle est l'occasion d'une multitude de biens spirituels. Il est malheureux que tous les membres de la famille ne puissent pas être là pour s'agenouiller lorsque paraît le prêtre et bénéficier de son zèle.

C'est un honneur pour la famille que de recevoir le ministre de Dieu. Aussi avec combien de respect et de vénération n'est-il pas reçu dans presque tous les foyers! Il est le père de famille qui revoit ses enfants, le chef d'armée qui passe en revue ses soldats, le pasteur qui bénit son troupeau, l'ami qui ne veut que du bien, le consolateur qui verse du baume sur toutes les plaies, le médecin qui fait le diagnostic des âmes. Il passe le seuil du foyer apportant des bénédictions, joyeux de voir dans l'intimité le papa qui travaille et le père de famille que la crise étreint, la maman à laquelle les têtes blondes et les têtes brunes forment la plus belle des couronnes, les grands jeunes gens pleins d'enthousiasme, et ouvrant déjà leurs ailes à la vie, les jeunes filles dans toutes les grâces de leur belle jeunesse, et les petits et petites aux yeux si beaux et à l'âme si pure. Tous l'intéressent et tout l'intéresse. Lui qui n'a pas de famille il a un coeur qu'il partage à l'infini. Le prêtre aime ses gens, sincèrement, et souffre parfois de n'en être pas assez aimé.

Au prêtre qui va passer, ouvrez votre porte avec respect. Il vient pour vous faire du bien et son grand désir est de vous en faire le plus possible. Ne voyez plus en lui un homme revêtu d'une dignité, chargé d'un fardeau écrasant, séparé par la main de Dieu des autres hommes, mais voyez le ministre du Seigneur, le médiateur entre le ciel et la terre. C'est pour vous qu'il prie, c'est pour vous qu'il a accepté une vie de sacrifices. Trop souvent on ne voit chez le prêtre que l'honneur dont il est revêtu ou l'humain dont il est lui-même affligé.

P. BONSENS.

La Fête des Morts

Pèlerinage annuel au cimetière dimanche

Dimanche prochain les Joliettains sont invités à faire leur pèlerinage annuel au champ des Morts. La cérémonie aura lieu à 2 h.30 au cimetière. Le sermon de circonstance sera prononcé par l'abbé Edouard Jetté, professeur au Séminaire de Joliette et prédicateur de renom. La chorale de la cathédrale, accompagnée de la fanfare des Zouaves chantera le Libera au pied de la grande croix du cimetière.

Au prône, dimanche dernier, les curés de Joliette ont invités leurs fidèles à assister nombreux à cette fête des Morts. C'est d'ailleurs une tradition éminemment chrétienne à laquelle tous les Joliettains sont très attachés.

La cérémonie sera présidée par Mgr E. Dugas, V.G., administrateur du diocèse.

L'abbé Syl. Laporte en Europe

Comme on le voit dans notre chronique du Séminaire, M. l'abbé Sylvio Laporte, professeur de grec depuis plusieurs années, partira prochainement pour l'Europe. L'abbé Laporte ira à Paris compléter ses études. Nous félicitons M. Laporte et lui offrons nos meilleurs voeux de bon voyage.

"Ce qui nous manque principalement, c'est une administration qui gouverne avec bon sens", dit M. Lapointe

L'hon. Ad. Godbout demande l'ouverture des marchés

Les deux chefs libéraux critiquent l'administration à Ottawa. —— Les lois tarifaires. —— Le chômage. —— Le beurre. —— La colonisation. —— Pas de gouvernement national.

MM. LES DEPUTES DUGAS, FERLAND ET SEGUIN ADRESSENT AUSSI LA PAROLE

Les caprices de dame Température, dimanche dernier, ont fait remettre à l'an prochain le premier pique-nique de l'Association libérale du comté de Joliette. Les discours politiques qui devaient clore cette journée récréative ont été prononcés à l'Aréna de Joliette où une foule d'environ quatre mille personnes s'était donné rendez-vous pour acclamer MM. Lapointe et Godbout, les deux principaux orateurs invités.

L'assemblée s'est tenue sous la présidence d'honneur des préfets des quatre comtés de Joliette, Berthier, Montcalm et l'Assomption: MM. H. Guilbault, J. Poitras, J. Duval et R. Raynault, MM. M. H. Mainville, maire-suppléant de la ville de Joliette, et Jos. Frenette, échevin, agissaient comme présidents actifs.

De nombreux députés tant fédéraux que provinciaux avaient tenu à accompagner MM. Lapointe et Godbout à ce grand ralliement politique qui fera sûrement époque dans les annales de l'Association libérale de Joliette. Sur l'estrade on remarquait outre MM. Lapointe et Godbout, les présidents honoraires et actifs, MM. C.-E. Ferland, P.-E. Casgrain, Paul Mercier, E.-C. St-Père, Arthur Denis, Vincent Dupuis, P.-A. Séguin, A. Fontaine, M. Rhéaume et C. Dumaine, députés fédéraux; MM. L. Dugas, W. Reed, C. Bastien, M. Duval, J.-A. Francoeur, J.-Edouard Fortin, J.-A. Frigon, F.-X.Messier, etc, députés provinciaux; l'hon. J.-F. Daniel, conseiller législatif, M. Arthur Corbin, de l'organisation libérale centrale pour le district de Montréal, le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, de l'organisation libérale centrale pour le district de Québec, M. Ed. Rinfret, président de l'Association libérale de Montréal, M. Dussault, président de la jeunesse libérale de St-Denis-Dorion, la plupart des maires et conseillers du comté de Joliette et des comtés environnants.

MM. Mainville et Frenette, présidents actifs furent les premiers à adresser la parole. En quelques mots ils souhaitèrent la bienvenue aux distingués visiteurs.

M. L. DUGAS

Mtre Lucien Dugas, député provincial de notre comté, s'attacha à montrer que les réformes prônées par un certain groupe de mécontents ne sont que les redites d'un programme de relèvement national que le gouvernement Taschereau a depuis longtemps réalisé.

"Un conseil économique, dit-il, mais quel besoin avons-nous d'en créer un à grands frais? Les hommes qui devraient raisonnablement en faire partie, font tous partie, à l'heure actuelle, de près ou de loin du gouvernement Taschereau. Le maire Houde, en choisissant M. DuTremblay, pour le mettre à la tête de son "brain trust", ne l'a-t-il pas prouvé?"

M. Dugas parle ensuite de la protection apportée aux ouvriers par le gouvernement dont il fait partie; loi des conventions collectives du travail dont les ouvriers en bâtiment de Joliette et des environs bénéficieront dans un avenir rapproché, loi du salaire minimum pour les femmes, etc. Quant aux cultivateurs, le député provincial de Joliette cite la loi du Moratoire et celle de l'insaisissabilité.

(à suivre à l'intérieur)

Feu Mme Geo. Bernard

Samedi, le 8 septembre, en l'église cathédrale de Joliette, ont eu lieu les funérailles de Mme Georges Bernard. Le service fut chanté par M. le chanoine L.-P. Lamarche, curé, assisté des abbés O. Ferland et A. Fafard. Les messes aux autels latéraux étaient dites par MM. les abbés F. Gadoury et F. Mousseau.

La chorale, sous la direction de M. l'abbé A. Bélanger, exécuta la messe de Yon, A la fin du service, M. L.-A. Marcoux, de Deschaillons, et M. M. Malo, chantèrent le "Crucifix" de Faure.

Les porteurs étaient: MM. A.-A. Dionne, Guy Guibault, Max. Perrault, A. Ayotte, H. Lippé et Jos. Frenette.

Les rubans étaient tenus par Mmes R. Lépine, L.-P. Sylvestre, H. Champoux, A. Dugas, Brunelle et Ducharme.

Le deuil était conduit par son époux, ses fils, J.-Paul de Farnham, L.-Philippe et Ernest, de Joliette; son père, M. Ulderic Rhéaume de St-Edouard de Lotbinière; son beau-père, M. Jos. Bernard de Lemieux; ses beaux-frères, M. J.-E. Laquerre, de St-Edouard de Lotbinière, M. Josaphat Guérard de Ste-Thérèse de Lotbinière et M. E. Bernard de Ste-Croix de Lotbinière; son cousin, M. Robert Bernard de Drummondville.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies, dont suit une liste incomplète:

Offrandes de messes et bouquets spirituels: MM. les abbés Léo Hénault et Gérard Gaudet, Mme et Mlle Landry, Mme et Mlle A. et J. Lépine, Mlles Albertine Bernard, St-Edouard de Lotbinière, Bernadette et Cécile Piette, Blandine Normand, Cécile Fiset, Montréal, MM. et Mme J.-C. Perrault, J.-P. Bernard, Farnham, W. Froment, Philippe Latour, Arthur Lussier, Jos. Théroux, Lemieux, Ulderic Rhéaume, St-Edouard de Lotbinière, MM. J.-E. Chaput, N.P., Rosaire Racette, Eloi Sylvestre, Nazaire Beaudry, Henri Perreault, Guy Guibault, Jos. Frenette, L.-P. Bernard, les familles Julien Beaudet, Trois-Rivières, J.-E. Laquerre, St-Edouard de Lotbinière, J.-U. Chaput, Georges Bernard, la Congrégation des Dames de Ste-Anne; les membres de la Chambre de Commerce, l'Association des Jeunes Gens d'Affaires, le Camp Joliette, le Cercle A. C. J. C., les employés de la Fonderie de Joliette.

Télégrammes et tributs floraux: Mlles Flamand, Joliette, MM. et Mmes Odilon Bédard, Joliette, B. Milot, St-Jean, Qué., Hervé Sauvageau, Cochrane, Ont., A. Castonguay, Fortierville, André Leclerc, Montmagny, M. J. A. Bilodeau, Québec, M. Robert Bernard, Drummondville, les familles Ernest Cantin, Lemieux, Georges Bernard, Joliette, A. Bélanger, Ltée, Montmagny.

Sympathies: Srs de la Congrégation Notre-Dame, Srs de la Providence, Srs de l'Immaculée-Conception, Mmes Rosario Lépine, L. Clermont, Durand, Max.

(Suite à la dernière page)

AU CONSEIL MUNICIPAL

Débat au sujet de la liste électorale

Au moins 1,000 voteurs ne seraient pas sur les listes. — M. Dugas en avertit le secrétaire de la ville. — La Compagnie de gaz de Lanoraie revient à la charge. — Rapport du Bureau Médical de Joliette à propos du Dispensaire. — L'emprunt temporaire de la ville se chiffre à $28,000.00. — Le boulevard Manseau et la question résidentielle.

Son H. M. le maire J.-C. Perrault présidait la séance régulière du Conseil municipal tenue hier soir. MM. les échevins Hottin, Landry, Rainville, Lavallée, Mainville, Lavoie et Frenette y assistaient.

La première question discutée par nos édiles fut celle des soumissions demandées pour l'huile de chauffage. La maison Majeau & Frère ayant fourni la plus basse soumission obtient le contrat pour l'approvisionnement d'hiver, soit environ 10,000 gallons.

Mtre Lucien Dugas se présente ensuite devant le Conseil et dit que s'il a été bien informé la liste des électeurs n'a pas été dressée comme elle aurait dû l'être. Une loi provinciale oblige le secrétaire de chaque municipalité de dresser une liste électorale la plus complète possible. Or sur la liste que le secrétaire est à préparer et qui doit être présentée au Conseil le 15 de ce mois, n'apparaissent pas les noms de ceux qui ne sont pas sur le rôle d'évaluation. Ces électeurs omis représentent une bonne partie de la population et M. Dugas avertit qu'il prendra action contre la personne en charge du dressage de la liste si l'erreur n'est pas réparée; la loi prévoit une peine de pas plus de $500.00 dans le cas. M. Dugas allègue que c'est attenter à la franchise populaire que d'avoir négligé d'enregistrer sur la liste nombre de personnes qui possèdent le droit de vote. Le secrétaire allègue de son côté que le Conseil ne lui a pas fourni les moyens nécessaires pour faire une liste complète des électeurs. Les années dernières, le greffier des évaluateurs prenait les noms de tous les électeurs, à inscrire ou non sur le rôle. Le secrétaire se servait de cette liste pour préparer la liste électorale; cette année le Conseil a cru bon d'épargner ce travail au greffier des évaluateurs. M. l'échevin Lavallée fait remarquer que la chose a été ordonnée ainsi parce que le Conseil avait décidé de ne pas porter au rôle ceux qui ne payaient pas de taxes, mais qu'il n'avait été nullement question de la liste électorale.

Pour tirer le Conseil d'embarras Mtre L. Dugas déclare que le secrétaire peut retarder la production de la liste plus tard que le 15 de ce mois en alléguant qu'elle n'est pas prête. Les membres du Conseil décident de procéder et laissent au secrétaire le soin de dresser une liste complète. Ce dernier est autorisé à se faire aider. Mais comme il s'agit d'une question touchant la politique, M. le secrétaire propose au Conseil de demander à M. Tellier et à M. Dugas de désigner chacun six jeunes gens qui travailleront à la collection des noms. Ils seront payés par le Conseil, à moins que ces MM. désirent les payer eux-mêmes. La liste électorale sera donc très complète et sera présentée un peu plus tard.

M. J.-A. Foisy, garagiste, demande un permis pour la construction d'un dépôt de gazoline à l'extrémité du boulevard Manseau, à l'intersection des rues Delorimier et Manseau. Le Conseil amende le règlement qui prohibait toute construction commerciale sur le boulevard "jusqu'aux limites de la municipalité". Des édifices commerciaux pourront être construits à partir de la rue Tellier. Ce poste, demandé par M. Foisy, distribuerait l'essence de la McColl-Frontenac.

Cette station de gaz devra être construite selon les règlements et M. l'ingénieur de la ville est chargé d'y veiller.

M. Oscar Courtemanche sollicite le patronage de la ville dans la distribution de ses assurances feu.

M. J.-Adrias Ricard demande à la ville de refaire le trottoir qu'elle a défait pour la construction du grand canal.

La Compagnie de Gaz de Lanoraie a subi un fort choc nerveux lorsqu'elle a appris que la ville avait averti la Maison Garneau & Ostiguy que la compagnie ne pos-

(Suite à la dernière page)

Evénement en octobre

Au cours du mois d'octobre, les Joliettains seront conviés à un événement théâtral. C'est ce que nous déclaraient les autorités de la compagnie des Zouaves de Joliette. Des artistes émérites offriront une grande soirée à la salle académique du Séminaire. Nous ne sommes pas autorisés à en dire davantage pour le moment, mais il est entendu que nous reviendrons bientôt sur le sujet pour le préciser.

L'ACTION POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

est publié par la Compagnie de l'Aotion populaire Ltée, le jeudi de chaque semaine.

28, PLACE BOURGET, JOLIETTE, Qué.

Les abonnements sont toujours payables d'avance. Consulter la bande-adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. On est prié de faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

Abonnements :

Canada	$1.00
Etats-Unis	1.50
Union postal	2.00

TEL. BELL : 270 CASIER POSTAL : 1026

A nos chers missionnaires les Pères Bédard et Asselin

(Spécial à l'Action populaire)

Salut! chers confrères, sympathiques héros,
Divinement épris de conquêtes nouvelles
Robustes moissonneurs de gerbes éternelles
Augustes consacrés que vous nous semblez beaux,
Dans cette immolation qui pour toujours vous place
Au ciel de nos gloires à la première place.

Salut! fiers canadiens, doux rayon d'avenir,
Fidèle incarnation des vertus de la race
Aigles de notre foi qui jouissez de l'espace
Où les fleurs de l'azur viennent s'épanouir
Que votre essor géant soit dans son envergure
Celui d'une grande âme, immense, sans mesure.

Qu'il soit l'élan d'un coeur au comble de ses voeux,
La réalisation d'une longue espérance
Et de tous vos efforts la juste récompense.
Qu'il soit vraiment pour vous un succès merveilleux!
Vous avez tant rêvé d'être de vrais apôtres
De vous abandonner pour vous donner aux autres.

Ce fut votre passion, votre unique désir,
Je le sais, j'en suis sûr et toute votre vie
Vous avez enduré cette soif infinie,
Cette soif des âmes qui vous fit tant souffrir.
Tour à tour les assauts du doute et de sa suite,
Vous avez su lutter jusqu'à la réussite.

Vainqueurs réjouissez-vous! c'est l'heure de chanter
Votre hymne de triomphe et de reconnaissance
Au Christ votre force et votre seule espérance.
Ouvrez tout grands vos coeurs: qu'ils puissent rayonner.
C'est l'heure! laissez agir les ardeurs de votre être,
Mettez les sans retard au service du Maitre.

Il en presse, il en meurt votre aimable Jésus.
La moisson est superbe et le champ est immense.
Quelques vieux artisans et un travail intense
Beaucoup d'épis hélas! sont déjà disparus!
Allez jeunes élus à cette oeuvre sublime
Goûter d'un peu de bien toute la joie intime.

Vous renoncez, il est vrai, à bien des êtres chers
Pour aller sans compter dépenser votre vie
Sous un ciel étranger loin de votre patrie
Où vous vivrez parfois des intants très amers.
Mais ce geste est de ceux dont on garde mémoire
Et qui font d'une croix une immortelle gloire.

Et puis partir pour vous est-ce vraiment mourir?
Certes non, c'est l'appel qu'il importe de suivre;
C'est mieux, c'est plus encor, c'est commencer à vivre.
Partez donc fièrement, sans vous laisser fléchir,
Votre cher Canada ne saurait vous suffire.
A votre zèle ardent il faut un autre empire.

Sans doute à vous garder nous n'aurions qu'une voix
Si notre amour pour vous devait choisir lui-même
Sans se subordonner à cet amour suprême
Du Christ, prêtre éternel, à qui revient ce choix.
Mais aux vouloirs divins toutes nos complaisances
Doivent se transformer en humbles révérences.

Ah! chers parents chrétiens, connaissez-vous vraiment
Cette grâce de choix dont le ciel vous honore
Et qui dans votre fils que votre amour adore
Incarne un autre Christ, un autre grand priant.
Est-il honneur plus grand sur cette pauvre terre
Pour un foyer fécond qu'un prêtre missionnaire.

Non, ne regrettez pas ces rêves infinis
Que vous berciez jadis dans une sainte ivresse.
Rien ne peut altérer la profonde tendresse
De vos enfants pour vous. Plus que jamais unis,
En tout temps, en tous lieux, hostie avec hostie
Jusques au Saint Autel vous vivrez de leur vie.

Et quand le soir viendra couronner vos labeurs
"Tel un monceau de blé, (1) recueilli avec sagesse"
"Comblés de tous les biens" riche de votre messe
Au sein du plus parfait, du plus pur des bonheurs,
Vous reverrez alors au séjour de lumière
Réunie à vos prêtres votre famille entière.

Bercés par cet espoir du jour sans lendemain
Où vous verrez l'éclat de la vie éternelle,
Vous révélez de Dieu la splendeur immortelle.
Puissiez-vous accueillir ce gage souverain
D'une fraternité forte de sa jeunesse
Et prête à vous aider aux heures de détresse.

Abbé L.-J.

Conventum 1923-1930.

1) Job, v, 25.

UN JOLI TIMBRE

Le joli timbre de la Ligue Catholique féminine, nous arrivera sous peu. Quel plaisir ce sera pour chacune des membres de cette immense organisation de pouvoir se reconnaitre entre elles, ou de faire connaître la Ligue, en apposant ce gracieux motif, au revers d'une lettre dont il sera comme le cachet distinctif.

Ce timbre sollicitera donc la part du petit sou qu'il représente, c'est-à-dire un peu du pain quotidien nécessaire à la vie de cette Oeuvre bienfaisante qu'est LA LIGUE CATHOLIQUE FEMININE.

Nous faisons donc appel à toutes les personnes qui comprennent l'effort généreux de cette organisation, et qui se feront un devoir —nous n'en doutons pas— de contribuer au maintien et à l'extension de ses activités.

N. B.—On pourra adresser toute commande à La Ligue Catholique féminine, 105 rue Ste-Anne, Québec.

Nous aurons tout spécialement des feuilles de timbres à $1.00 le cent.

contre **RAIDEUR**

Du Minard appliqué en abondance avec frictions vous remettra vite en bon état. Avant de procéder, baignez dans de l'eau chaude la partie affectée.

Vous recouvrerez vite vobe souplesse!

34F

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

Chronique No 543

Au Séminaire

5 septembre: Impression d'entrée. — Quel spectacle plus impressionnant, plus intéressant que celui d'une journée d'entrée dans une maison d'éducation ! C'est tout un monde de souvenirs qui s'éveillent dans l'esprit de celui qui assiste en observateur à ce spectacle et que le cours du temps a déjà conduit à un âge respectacle. Quelle foule bigarrée: de tout âge, de toute condition, de toute extraction! Joliette offre un peu, à cette occasion, le spectacle de Jérusalem à l'occasion de la pâque annuelle. De toute part, dans la région et même de pays étrangers, on se dirige vers son enceinte pour venir chercher le "pain de la science". Ainsi quelle source féconde et jaillissante de réflexions ce spectacle n'offre-t-il pas?

A un moment donné, me trouvant avec un compagnon de même fortune et à peu près de même âge, nous nous sommes laissés aller à philosophier sur le spectacle en échangeant mutuellement nos impressions.

Autrefois, se disait-on, —de ceci à peine quinze ou vingt ans— rares étaient ceux qui avaient l'avantage d'aborder au Séminaire en luxueuse automobile. La plupart, pour ne pas dire tous, de ceux qui n'arrivaient pas par voie ferrée, utilisaient la locomotive hippomobile —et pas toujours la plus fine et la plus élégante— car on avait à transporter plus d'un kilos. Ordinairement, le papa et la maman venaient de pair conduire le gars au collège. Ce dernier s'assoyait à l'arrière-train de la voiture sur le coffre —ou la valise pour les plus fortunés—, barricadé de tout l'attirail de matériel et de provisions que réclamait le régime scolaire de l'époque. Et on avait soin d'arriver, à destination, de bonne heure; car, le choix de bonnes places dans les salles communes: chapelle, études, dortoirs, était le privilège des plus matinals. On comprend alors, l'avantage de sacrifier quelques heures de sommeil et de séjour au foyer paternel pour jouir de l'avantage de passer dix longs mois en bonne place.

Aujourd'hui, étant donné, que tout est classé méthodiquement à l'avance, que chaque élève se voit assigné, en entrant, un numéro d'ordre et de rang, pourquoi se presser! Alors, on a soin d'épuiser, chez soi ou ailleurs, jusqu'à sa dernière limite, le temps de la vacance et, on arrive au Séminaire, aux dernières heures et même aux dernières minutes de la journée fixée pour le rentrée. Quand ce n'est pas au-delà!

Autrefois, on avait soin d'endosser l'uniforme réglementaire: redingote, ceinture verte, képi, pour se présenter au Séminaire, le jour de la rentrée. Aujourd'hui, on arrive; vêtu d'habits de couleur et de coupe, dernier cri.

Autrefois, on apportait ses bibelots dans des colis enroulés de papier de toutes teintes et solidement ficelés ou bien dans des sacs confectionnés d'un tissu solide. Aujourd'hui, chacun est minu d'un élégant sac de voyage du plus fin cuir.

Et l'on pourrait poursuivre, ainsi, les points de comparaison jusqu'à satiété. Ce changement d'us et de coutumes, dans cette tranche de vie, n'est-ce pas un indice révélateur d'un changement de mentalité? Ce changement est-il pour le mieux ou pour le pire? —Ssinduntur auctores.— Naturellement, les —laudatores acti temporis— opinent pour le bon vieux temps.

Toujours est-il, quoiqu'il en soit, qu'encore cette année, malgré la gène économique qui nous étreint encore, 398 élèves sont venus réclamer le "pain" de l'éducation et de l'instruction au Séminaire. Ils y trouveront au delà de quarante "panetiers" pour le leur servir. Puissent-ils le trouver pas trop fade et pas trop rassis.

—0—

6 septembre. — D'ordinaire, l'ouverture officielle de l'année scolaire, au point de vue service divin, se fait par Mgr l'Evêque. Cette année, vu l'absence de Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, qui a quitté sa ville épiscopale, mercredi soir dernier, pour son voyage "ad limina", la messe de communauté fut célébrée par Mgr E. Dugas, P.A., V.G., nommé administrateur du diocèse en l'absence de Son Excellence.

—Dans la matinée, a eu lieu le traditionnel encan des livres. Excellente occasion offerte aux intéressés pour faire valoir leur talent mercantile. D'aucuns réussissent, parfois, d'habiles et d'heureuses opérations financières dans ce domaine. Ensuite le P. Préfet des Etudes convoqua les nouveaux élèves à l'étude pour procéder à leur classification.

—A 5 h.45, la cloche convoqua professeurs et élèves en classe, pour le traditionnel quart d'heure de Rablais. Première prise de contact, occasion du "discours du trône".

—0—

7 septembre. — Classe toute la journée. On y suit un ordo un peu spécial et on y exécute un programme un peu particulier. Le soir, à 8 hres, ouverture officielle et solennelle de la retraite des élèves. Le R. Père Supérieur, après la prière, annonce en termes précis et délicats que le prédicateur en sera le R. P. W. Sénécal, c.s.v., nommé, au cours de la dernière vacance, professeur de philosophie Sr au Séminaire en remplacement de M. le chanoine L.-P. Lamarche. Le R. P. Prédicateur, par sa doctrine sûre et claire, par son éloquence persuasive et entrainante a su intéresser son auditoire et l'aider puissamment à faire une bonne retraite. La clôture de ces exercices spirituels a eu lieu, mardi matin. Le R. Père Prédicateur a célébrée la messe de communauté à cette occasion. Dans la matinée, tradionnel pèlerinage de toute la communauté aux trois sanctuaires du Sacré-Coeur, N.-D. de Bonsecours, St-Joseph.

Dans l'après-midi, sensationnelle partie de balle au camp entre *une équipe formée d'anciens*, prêtres et religieux du diocèse et l'équipe des élèves du Séminaire. Le résultat de l'engagement se termina en faveur des porte-couleurs du Séminaire: 8 points à 11.

—0—

8 septembre. — Par une délicate pensée d'attachement et de reconnaissance qui nous honore beaucoup, le R. P. J. Latour, c.s.v., provincial des Clercs de St-Viateur, est venu donner la messe communaute à l'occasion d'un double anniversaire dans dans sa carrière déjà si bien remplie: 1— le quarantième anniversaire de son entrée au Séminaire de Joliette, comme élève; 2—le vingtième de son retour d'Europe et de sa nomination comme Directeur du scolasticat St-Charles installé temporairement, alors, au Séminaire.

Pour cette délicate attention du R. Père, envers son Alma Mater, nos hommages de reconnaissansance et d'admiration ainsi que nos meilleurs voeux pour le succès de ses oeuvres d'éducation et d'apostolat qui ont pris tant d'essor et d'ampleur sous son active, énergique et hardie impulsion.

—On enregistre le passage, au Séminaire, de MM. les abbés Perrier et Choquette, tous deux du diocèse de Montréal, ainsi que des R. Père J. Brosseau, O.P., de Fall-River, E.-U., un ami du Séminaire qui nous a amené un bon groupe d'élèves de sa région. Le R. Père Max. Piette, MM. en partance pour les missions de l'Amérique centrale rend visite à son Alma Mater et à ses confrères de classe, MM. les abbés R. Dufort et J. Lafrenière.

—0—

11 septembre. — Ce soir, au souper, le R. Père Supérieur fait part au personnel du Séminaire d'une surprenante nouvelle: le départ, pour l'Europe de M. l'abbé Sylvio Laporte. Ce dernier, professeur de Grec et d'Histoire depuis dix ans, au Séminaire, ira poursuivre et parfaire ses études à Paris, pendant un an. Nous lui souhaitons bon voyage et plein succès.

Par suite de ce départ inopiné, il y a eu fusion des deux divisions de Rhétorique. Il s'en est ensuivi un remaniement dans le personnel enseignant au moins pour certaines classes. Ainsi M. l'abbé W. Caillé devient professeur de Grec et d'une partie du Français; M. l'abbé E. Jetté devient professeur de Latin et de l'autre parti du Français. La classe comptera 42 élèves. De plus, ces changements ont amené une nouvelle disposition des locaux affectés aux classes. Désormais, toutes les classes du cours classique logeront dans l'aile Bonin. Celles du cours primaire-supérieur ainsi que celle de Préparatoire latin logeront dans l'aile de briques.

ST-JACQUES

(D. N. C.)—**Mariage.** — Le 10 septembre, M. Laurent Pauzé, fils de M. et Mme Avila Pauzé, huissier, unissait sa destinée à Mlle Gabrielle Ricard de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée, par M. l'abbé D. Ricard, vicaire, Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée.

Nos meilleurs voeux de bonheur à M .et Mme Pauzé.

—0—

Prise d'habit. — Le 8 septembre, deux enfants de cette paroisse prenaient l'habit religieux, chez les RR. Pères Servites de Marie à Ottawa; ce sont M. Gérard Léveillé, enfant de M. Philias Léveillé et M. Gaétan Coderre, fils de M. et Mme Philias Coderre.

Retraite. — La semaine dernière, les élèves de l'Externat du couvent, de l'Académie St-Louis-de-France, et les écoles de la campagne, ont suivi les exercices d'une retraite prêchée par Mgr Piette curé, et les vicaires de la paroisse, il y eut au cours de ces exercices, une journée dite: "de vocations".

—0—

Visite de paroisse. — Mgr Alp. Piette, curé, a commencé cette semaine sa visite dans la paroisse, il en profite aussi pour faire le recensement.

—0—

Catéchisme. — Le catéchisme de l'automne est commencé lundi dernier; 43 garçons et 50 filles suivent les cours.

ST-FELIX-DE-VALOIS

(D. N. C.)—**Service anniversaire.** — Mardi le 18 septembre, à 9 h.30, service anniversaire de Mme Omer Bergeron. Parents et amis sont priés d'y assister.

—0—

Baptêmes. — Le 8 septembre, Joseph-Réal, de Conrad Fréchette, cultivateur et d'Alma Rainville. Parrain et marraine: M. et Mme L. Fréchette.

—Le 9 septembre, Joseph-Georges-Etienne, de Roméo Beaulieu et de Emilienne Desroches. Parrain et marraine: M. et Mme Désiré Gravel, de Montréal. Porteuse: Mme Cl. Gravel, de St-Félix-de-Valois.

—Le 9 septembre, Joseph-Guy-Léo-Rolland-Marcel, de Horace Coutu et de Fabiola Bruneau. Parrain: M. Léo-Paul Bruneau, marraine: Mlle Rollande Bellerose, St-Félix. Porteuse: Mme Adrien Bruneau, organiste à St-Félix.

—0—

Feu. — La semaine dernière, le feu a détruit complètement le moulin à scie de M. Lorenzo Boisclair, et a endommagé considérablement la maison de M. Anatole Boisclair. Le feu a menacé de se répandre aux alentours et ce fut une alerte pour les pompiers du village qui ont beaucoup travaillé. Nos sympathies sincères à MM. Lorenzo et Anatole Boisclair pour une perte si considérable.

—0—

Retraite. — Les fidèles de St-Félix sont en pleine retraite. Deux Dominicains sont prédicateurs. Les fidèles suivent avec intérêt tous les exercices. Ils ont fait leur jubilé, et jeudi, tout en suivant la retraite, ils assisteront aux Quarante-Heures.

Ce jour-là, tous les prêtres de la région de Brandon, seront en conférence ecclésiastique, présidée par M. le curé Carrières, V.F.

ST-DAMIEN

(D. N. C.)—Dimanche dernier M. le curé nous présentait notre nouveau vicaire, M. Hermas Lavallée venu ici pour remplacer M. Yves Laporte, parti pour St-Norbert. Avec M. le curé, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. Lavalléée et nous espérons qu'il se plaira parmi nous.

—0—

Le club de balle-au-camp a aussi très bien accueilli M. le vicaire Lavallée. Dimanche après-midi, alors que le St-Jean-de-Matha venait nous rendre visite, M. le curé lança la première balle et M. le vicaire agit comme lanceur. La partie s'est terminée par un score de 0 à 5 en faveur des nôtres. On peut donc dire sans crainte que M. le vicaire est une précieuse recrue pour notre club. Là aussi il est le très bienvenue.

—0—

Jeudi dernier M. Desrochers de Notre-Dame de Lourdes donnait ici une intéressante conférence aux bucherons. L'union fait la force dit-on? Espérons que l'idée de M. le conférencier fera son chemin.

—0—

Lundi dernier tous les éleves des écoles et leurs institutrices suivaient une retraite qui s'est terminée par la communion générale mardi matin. Que Dieu bénisse maitresses et élèves afin que cette année scolaire soit fertile et rapporte des fruits précieux.

CRABTREE-MILLS

(D. N. C.)—**Naissances.** — M. et Mme Jos.-A. Marchand (Lucienne Gagnon) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée le 9 septembre, sous les noms de Marie-Berthe-Lise. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Corriveau de Montréal.

—Aussi à M. et Mme Lionel Ducharme (Marguerite Thibodeau) un fils baptisé le 9 sept., sous les noms de Michel-Jean-Guy. Parrain: M. Adrien Granger; marraine: Mme Vve O. Ducharme de Joliette, respectivement grand'oncle et grand'mère de l'enfant.

—Le 11 septembre, fut baptisée : Marie-Yvette-Christiane-Estelle, fille de M. et Mme Alfred Desrosiers (Yvonne Landreville). Parrain et marraine: M. et Mme Elisée Malo de Berthierville, oncle et tante de l'enfant.

—0—

Mariage. — Mercredi le 5 septembre, fut célébré en notre église le mariage de M. Maurice St-Jean, boulanger de Répentigny, à Mlle Béatrice Chaput, fille de M. Joseph Chaput de notre village. Les époux étaient accompagnés de leurs pères. Le diner fut donné chez M. Chaput, puis l'heureux couple partit en auto pour un voyage à Ottawa.

—Hier le 12, fut célébré, ici, le mariage de M. Médéric Boulard, fils de M. et Mme Eugène Boulard, à Mlle Yvonne Houle, fille de M. Joseph Houle, tous deux de notre paroisse.

Nos meilleurs souhaits de bonheur à ces deux nouveaux couples.

—0—

Décès. — M. et Mme Alexis Dupuis ont eu la douleur de perdre leur petite fille Estelle, âgée de 3 ans; elle est décédée le 10 et fut inhumée le 11.

Nos sincères sympathies.

—0—

Notes. — Notre kermesse a donné un revenu brut de $632.85 ou $436.04 net. Le résultat est bon si l'on considère que l'ouverture a dû être retardée à cause de la pluie. C'était un fait reconnu, par ici, qu'il ne pleuvait pas à Crabtree Mills à l'ouverture ou pendant la kermesse, M. le curé O. Archambault, avec les âmes du purgatoire, obtenait toujours du beau temps malgré les menaces de pluie. Mais la pluie qui a tombé a fait tant de bien aux cultivateurs qu'il ne faut pas s'en plaindre.

—Le prix de râfle: $5.00 donné par MM. C.-Ed. Ferland, M.P. et Lucien Dugas, M.P.P., fut gagné par M. Arthur Joly de Joliette; et le prix d'assistance: $2.00, donné par M. J.-C. Perault, Maire de Joliette, fut gagné par Mlle Madeleine Mireault, Ste-Marie Salomé. M. Lionel Généreux a gagné une chaise de galerie pour la plus juste estimation du revenu brut; son estimation était de $627.84.

—M. le curé, en son nom, et aux noms des paroissiens remercie bien tous ceux et celles qui se sont dévoués pour le succès de cette oeuvre, de même que toutes les personnes qui ont donné des cadeaux ou visité les différents kiosques.

—0—

Visiteurs distingués. — Le 5 septembre, M. le juge et Mme Amédée Monette, de Montréal, accompagnés de notre ami, M. Eugène Granger, étaient de passage dans notre village, les hôtes de M. et Mme Antonio Granger; le lendemain ils visitèrent M. Kay Crabtree et la manufacture et furent reçus à dîner au presbytère.

M. le curé et le juge sont d'anciens amis de collège.

Les membres Chevaliers de Colomb qui ont vu ou rencontré le juge Monette gardent quelques gais souvenirs.

—0—

Vente. — M. Oscar Leblanc, qui s'était bâti une maison le printemps dernier, l'a vendue dernièrement à M. Donatien Lapointe de St-Liguori. M. Lapointe est à s'installer une moulange. Avis aux cultivateurs qui ont du grain à faire moudre.

ST-COME

(D. N. C.)—**Mariages.** — Le 29 août dernier, fut bénit le mariage de M. Clément Thériault et de Mlle Jeanne Lepage, et en même temps celui de M. Conrad Thériault avec Mlle Elianne Bordeleau.

M. Gaspard Thériault accompagnait son fils Clément et M. Joseph Lepage sa fille. M. Alcide Thériault servait de témoin à son neveu Conrad et M. Georges Bordeleau à sa nièce.

—Le 5 septembre, M. Hervé Gariépy, fils de M. et Mme Adélard Gariépy de St-Alphonse, unissait sa destinée à Mlle Annette Marion, fille de M. et Mme Eusèbe Marion de St-Côme.

Les mariés étaient accompagnés de leur père respectif.

—On annonce le mariage de M. Arthur Bordeleau, fils de M. et Mme Juste Bordeleau et de Mlle Valéda Venne, fille de M. et Mme Sinai Venne de St-Côme.

FUNERAILLES CHATEAUVERT

Jeudi le 30 août, avait lieu, à 10 h.30, à la cathédrale, le service de Mme Vve Georges Châteauvert, née Virginie Arcand, autrefois de St-Marc-des-Carrières, et demeurant à Joliette depuis 14 ans. La défunte était âgée de 72 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé F. Mousseau, assisté de M. O. Ferland et M. A Fafard .

Les porteurs étaient outres ses fils, son gendre, M. Marin et son petit-fils R. Arcand. Le deuil était conduit par ses enfants, ses petits-enfants et une foule d'amis.

Elle était la mère de Mme Emile Arcand (Graziella) et Aubert Marin (Fabiola) de Joliette, Albert Liénert (Isabelle) et Rachel, de Noranda, MM. Robert et Jean-Baptiste Châteauvert de Montréal, Jules de Northfield, Vt, et Claudius de Barre, Vermont.

Outre ses enfants elle laisse ses belles-filles, deux gendres ainsi que 22 petits-enfants, une soeur Mme Jean Nault, de Deschambault, 2 frères: Achille, de Montréal et Arthur de St-Félicien, Lac St-Jean, ses belles-soeurs: Mmes Nestor Châteauvert de Montréal, Geo. Arcand, de Deschambault, Arthur Arcand de St-Félicien, Georges Baril, St-Prosper de Champlain, 47 neveux et nièces.

Elle est décédée à l'hôpital St-Eusèbe, munie de tous les secours de la sainte religion et son corps a été transporté chez sa fille, Mme Marin, rue Richard. Elle a été inhumée au cimetière de Joliette dans le terrain de sa fille, Mme Arcand.

Son caractère affable lui a valu les regrets de ses nombreux amis de Joliette et d'ailleurs.

—0—

La famille de Mme Geo. Châteauvert remercie bien sincèrement toutes les personnes présentes au service et celles qui lui ont témoigné de la sympathie de quelque façon que ce soit dans sa cruelle épreuve.

MAL EN TRAIN?
COMMENT VA VOTRE FOIE?
Stimulez la Bile de votre Foie —Sans Calomel

Votre foie est un tous petit organe, mais il peut, assurément, mettre vos organes digestifs et éliminatoires hors d'état en refusant de déverser son amux quotidien de deux livres de liquide biliaire dans vos intestins.

Vous ne corrigerez pas complètement cet état en prenant des sels, des huiles, des eaux minérales, des bonbons ou de la gomme à mâcher laxatifs ou des cérales. Quand ils auront libéré vos intestins, ils auront fini leur tâche et vous aurez besoin d'un stimulant pour votre foie.

Les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie) auront tôt fait d'ensoleiller de nouveau votre vie. Elles sont purement végétales. Sûres. Inoffensives. Demandez-les par leur nom. Refusez les succédanés. 25c chez tous les pharmaciens. 46F



Une grande vérité !

Pour ne pas payer trop cher il faut acheter de la bonne marchandise. Lors de notre grande vente pour l'ouverture des classes des milliers de clients ont acheté de nous et ont profité de nos grandes offres.

Les enfants sont déjà retournés à l'école. Certainement qu'il leur manque encore quelque chose pour l'automne et l'hiver. Nous avons donc décidé, par faveur spéciale, de

PROLONGER

encore un peu notre vente. Les prix resteront les mêmes d'ici quelques jours.

PROFITEZ-EN !



Habits,
sous-vêtements,
paletôts,
casquettes, etc.

SERGE
pour robes de costume.
LINGERIE
pour dames, etc

Geo. Daher

19, Place Lavaltrie

"Ce qui nous manque principalement, c'est une administration qui gouverne avec bon sens", dit M. Lapointe

(Suite de la première page)

L'HON. AD. GODBOUT

Présenté par Mtre Maurice Breton, secrétaire de l'Association de la jeunesse libérale de Joliette, l'honorable Ad. Godbout exprima d'abord son contentement de voir la jeunesse de toute la province s'intéresser aussi vivement aux problèmes politiques. "Nous comptons sur la jeunesse, l'avenir et une très large partie du présent lui appartiennent" dit en commençant l'hon. ministre de l'agriculture. Il fit l'éloge de notre député L. Dugas qui doit être compté lui aussi au nombre des jeunes.

M. Godbout parle ensuite des réformes que l'on préconise en certain milieu, au point de vue d'agriculture et colonisation. "Nous voulons, dit M. Godbout, que l'administration de la province soit une véritable administration du peuple, faite pour lui et par lui". Tous les articles du programme de l'opposition, spécialement dans le domaine agricole et dans celui de la colonisation, le gouvernement Taschereau les avait appliqués avant même que les adversaires y songent.

On reproche au gouvernement *de n'avoir pas plus tôt encouragé* la colonisation. "Mais, demande M. Godbout, qui voulait coloniser il y a dix ans? On espérait tout de l'industrie à ce moment-là. Aujourd'hui que le peuple de chez nous comprend l'importance du retour à la terre il trouve une réponse immédiate à son appel chez ses chefs. Et d'ailleurs, depuis cinq ans, Québec a fait plus pour l'agriculture et la colonisation que toutes les autres provinces du Dominion réunies et les gens qui réclament encore plus de secours pour les colons sont ceux-là mêmes qui ont le plus critiqué autrefois l'encouragement que le gouvernement donnait à ceux qui voulaient retourner à la terre.

LA QUESTION AGRICOLE

Quant à l'agriculture, qui est le domaine propre de M. Godbout, on sait quelle sollicitude l'administration provinciale a pour elle. "Aucune province du Dominion, dit-il, ne donne dans son budget un proportion de crédits à l'agriculture comparable à celle que lui attribue Québec dans le sien. Le budget agricole des autres provinces n'est même pas la moitié de celui de notre province.

On aide le cultivateur de chez nous dans toutes les opérations de son métier. Achats de terre, d'instruments aratoires, etc., sont autant d'aide que le gouvernement provincial ne néglige pas. Et même dans un domaine appartenant de droit à Ottawa, le gouvernement provincial aide le cultivateur de la province dans la conquête de marchés étrangers. Le gouvernement de M. Bennett a décrété des tarifs de protection qui éloignent de nous tous nos anciens acheteurs, Québec corrige les fautes d'Ottawa. Nous avons une population laborieuse et stable, dit M. Godbout, nous demandons simplement à l'administration fédérale qu'elle lui permette de vendre ce qu'elle lui produit. Les barrières douanières me font penser à deux cultivateurs dont l'un élèverait des vaches et dont l'autre produirait du foin et à qui l'on ferait payer un droit lorsque l'un échangerait son foin contre le beurre de l'autre.

INJUSTICE D'OTTAWA

L'injustice d'Ottawa envers les paysans de la province de Québec est odieuse. Sa politique a été telle que, tandis que les prix des produits industriels baissent de 25%, les prix des produits agricoles baissaient de 50%. Le paysan, qui est l'élément le plus nombreux de la population ne pouvant plus vendre ne peut plus acheter et se trouve dans une position d'infériorité dont se ressent toute la province. Nous voulons une protection modérée, ajoute M. Godbout, une protection qui protège les industries naissantes et qui permette à nos cultivateurs de retrouver un peu de la prospérité d'autrefois, mais non une protection qui ferme le marché des autres pays non seulement à nos cultivateurs mais aussi à toutes nos industries. M. Godbout parle ensuite des droits augmentés sur tout ce que le cultivateur a besoin, le droit sur le beurre, sur les instruments agricoles, etc, et termine en demandant aux cultivateurs de bien peser le mérite des deux gouvernements avant de donner leur vote, qu'il soit rouge ou bleu, et de le donner pour celui qui travaillera le mieux à la sauvegarde des intérêts de la province et du pays.

L'HON. ERNEST LAPOINTE

"Ce qui nous manque, c'est un gouvernement, une administration qui nous gouverne avec bon sens". Telles furent les premières paroles de l'ancien Ministre de la Justice, fort délicatement présenté par Mtre Gérald Dubeau, vice-président de la jeunesse libérale de Joliette. La confiance, qui est un lien entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés, n'existe pas. Nous avons un gouvernement à Ottawa qui ne représente plus rien et qui se cramponne au pouvoir de toutes les dernières forces qui lui restent. Ce gouvernement ne sera pas réélu, les élections provinciales à travers le Dominion depuis deux ans ainsi que toutes les élections complémentaires fédérales le prouvent amplement. M. Lapointe dit qu'il veut analyser brièvement l'administration Bennett et ses promesses de 1930. Le Premier-Ministre actuel avait alors fait son élection sur trois questions principales, à savoir: la protection par les tarifs douaniers, le beurre et le chômage.

LES TARIFS DOUANIERS

La protection telle que conçue par M. Bennett en 1930, devait tout guérir. A la session spéciale de l'automne 1930, M. Bennett hausse les tarifs douaniers. Puis il offre à l'Angleterre une préférence de 10% sur ses importations chez nous. Mais les tarifs avaient été élevés à un tel point que l'Angleterre lui répondit que ce 10% ne pouvait compter comme un tarif préférentiel, la barrière restant encore beaucoup trop haute même avec cette préférence. En 1931, le gouvernement conservateur élève encore les droits d'entrée sur 220 articles de commerce et signe un engagement aux termes duquel il nous est défendu d'abaisser ces tarifs pour une période de 5 ans. "Ce suicide politique, dit M. Lapointe, nous vaut une diminution d'importations au Canada de 800 millions de dollars et une diminution d'exportations de 700 millions.

LA RECIPROCITE

Tel que constitué, le Canada avec sa population dispersée à travers un si vaste pays, doit vendre aux étrangers plus du tiers de ce qu'il produit. Nous produisons bon an mal an, continue M. Lapointe plus de 400 millions de minots de blé. Nous ne pouvons consommer toute cette récolte, il nous faut en vendre une partie. Et pour vendre du blé comme toute autre marchandise, il nous faut nous-mêmes acheter de ces clients; le commerce est en effet un échange. La France, l'Italie, l'Allemagne et la Tchécolovaquie achetaient du blé chez nous. Nous avons fermé le marché de France en fermant le marché de ses vins. De même pour les autres pays qui achetaient chez nous parce que nous achetions chez eux, et maintenant que nous nous obstinons à ne plus accepter leurs produits, ils refusent obstinément de leur côté toutes nos offres de vente. La protection, disait en 1930, M. Bennett, donne de l'ouvrage à nos ouvriers, M. Lapointe demande quel fruit a porté la protection de M. Bennett depuis quatre ans; les ouvriers dans nos différentes manufactures ont-ils augmenté en nombre, n'est-ce pas le contraire qui s'est produit. Il n'y a que les industries qui ont payé les plus bas salaires qui ont bénéficié un peu de la protection. Quant à l'agriculture c'est surtout contre lui et ses intérêts légitimes qu'a joué la politique tarifaire du gouvernement conservateur actuel.

Les prix des produits du sol ont baissé de 50% à 70%. Les impôts et les taxes de même que les intérêts sur les emprunts ont monté. Le pouvoir d'achat du cultivateur a considérablement diminué. En 1930, le beurre qui se vendait à Montréal, environ 28 sous la livre se vend aujourd'hui de 19 à 20 sous. En 1930 la production de beurre chez nous était de 283 millions de livres et rapportait 82 millions de dollars. En 1933 les 323 milions de livres de beurre n'ont rapporté que la somme de 59 millions de dollars. Avec une augmentation de 50 millions de livres la vente a produit trente millions en moins. La même anomalie se produit pour les oeufs. M. Lapointe fait ensuite l'histoire de la production et de l'exportation du blé. Ce produit a coûté au pays, en primes, plus de 12 millions. Les primes ont vite amené la surproduction et M. Bennett a été obligé de faire diminuer la production de 15% l'année suivante. Illogisme, continuité d'illogisme. N'a-t-on pas été jusqu'à augmenter les droits d'achats sur toutes les machines agricoles?

LE CHOMAGE

En 1930, M. Bennett disait que le chômage était le plus urgent des problèmes nationaux. En 1934, alors que le nombre des chômeurs est d'environ cinq fois plus élevé que lors de son arrivée au pouvoir, il dit à la Conférence interprovinciale que son gouvernement ne participera plus pour un tiers comme auparavant au fonds de secours mais que le montant de sa participation est laissé à l'ultime décision du ministère. M. Lapointe rappelle que ce gouvernement qui refuse de l'argent aux chômeurs est le même qui a prêté 60 millions aux compagnies de chemins de fer, de fortes sommes à Terre-Neuve et qui a compensé les banques pour leurs emprunts incertains.

"Et pourtant, de continuer M. Lapointe, ce gouvernement déficitaire n'a pas hésité à imposer de nombreuses taxes". Pendant la dernière session les fautes du gouvernement n'ont pas été moindres qu'avant.

LA BANQUE CENTRALE

Et encore en ce qui concerne la nouvelle institution nationale qu'est la banque centrale, a-t-il fallu que des libéraux comme M. Maxime Raymond et M. Lapointe lui-même forcent la main à M. Bennett pour qu'un Canadien et non un Anglais en soit le gouverneur. Cela, M. Lapointe le démontre par des extraits Hansard; de même il prouve que primitivement, M. Bennett et ses ministres *ne voulaient pas qu'il soit même* question du bilinguisme dans l'émission monétaire de la banque.

Maintenant que le gouvernement conservateur veut se servir de l'existence d'une monnaie française concurremment à une monnaie anglaise dans le pays comme réclame électorale, il est bon que le public de la province de Québec sache, dit M. Lapointe, par des textes qu'on ne peut falsifier que c'est au député de Québec-est, que nous devons cette reconnaissance de nos droits.

LE GOUVERNEMENT DE COALITION

Faisant finalement allusion à la rumeur d'un gouvernement de coalition l'hon. Lapointe formule la déclaration catégorique qu'il considère avoir un peu le droit de parler au nom du parti libéral et qu'il n'a aucune hésitation à dire que "le prochain gouvernement national sera un gouvernement libéral dont le premier-ministre sera son chef, le très Hon. W.-L. Mackensie King". L'orateur ajoute qu'aux prochaines élections les libéraux ne promettront pas de faire des miracles mais de donner un gouvernement qui saura défendre les intérêts de toutes les classes du peuple.

MM. FERLAND ET SEGUIN

M. C.-E. Ferland, député du comté de Joliette au fédéral, précéda M. Lapointe, de qui il fit un bel éloge de même que de son prédécesseur M. Godbout. Il fit un résumé des oeuvres néfastes du gouvernement Bennett. Il montra que dans le domaine du chômage et de l'agriculture toutes les mesures prises par l'administration conservatrice avaient eu comme résultat immédiat un abaissement du niveau de la vie. M. Ferland insista sur l'arbitraire de la loi dite du Marketing Board et montra comment on entendait dans les milieux conservateurs l'indépendance autrefois complète de l'ouvrier du sol. M. Ferland fut vivement applaudi par ses électeurs et par les autres personnes présentes.

M. Séguin, député au Fédéral pour l'Assomption - Montcalm, parle du mariage du comté qu'il représente avec le comté de M. Ferland. Il dénonce la nouvelle redistribution des collèges électoraux, accusant le gouvernement de n'y avoir recherché que le moyen de favoriser ses partisans. Il souligne de même en passant la nouvelle loi régissant les listes électorales et invite tous les amis de la cause libérale à surveiller le dressage des dites listes afin qu'aux prochaines élections tous puissent se servir de leur droit de vote.

LAVALTRIE

FEU M. A. MARTINEAU

Nous apprenons avec regret la mort de M. Aimé Martineau, survenue à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 48 ans, après une longue maladie.

Le défunt était secrétaire municipal et maître de chapelle à Lavaltrie depuis de nombreuses années, ayant succédé à son père, feu le Dr Martineau. Il avait épousé feu Anonciade Hétu, de Lavaltrie, et laisse deux fillettes, Mlles Madeleine et Julienne.

Il était le frère de Joseph-Octave Martineau, propriétaire du Chalet de la Croisée, Lavaltrie; Georges-Hector, médecin à Montréal; l'abbé Donat, professeur au collège de l'Assomption et Eva, épouse de Jean-Louis Lajoie, fonctionnaire des postes à Montréal.

La dépouille mortelle a été transportée à Lavaltrie, où eurent lieu, ce matin, les funérailles.

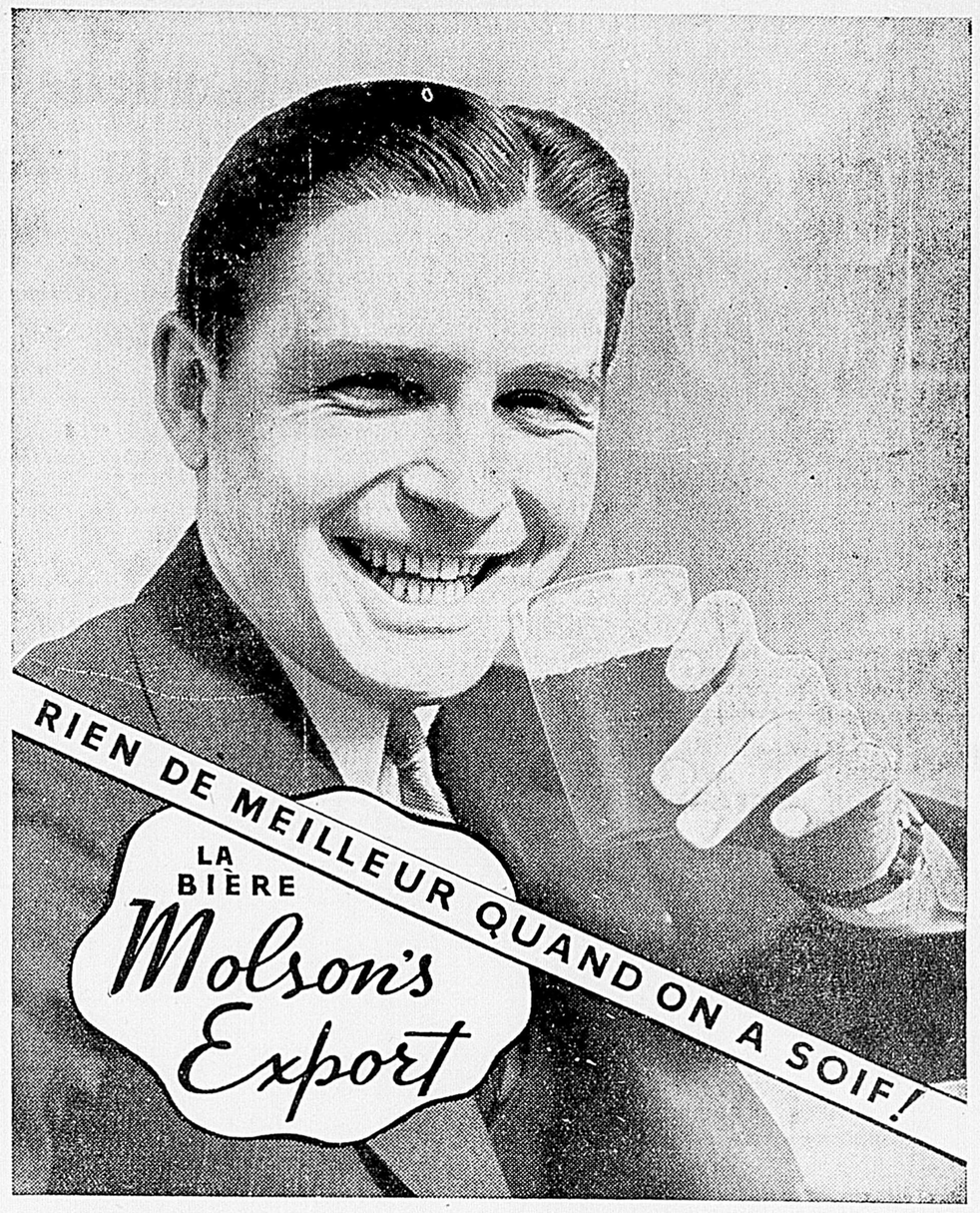
Nous présentons à la famille, nos vives condoléances.

MASCOUCHE

(Spécial à l'Action populaire)

Deux accidents lundi dernier.— Notre paroisse fut témoin de deux graves accidents lundi dernier. Un pasteur anglican qui desservait ses fidèles de la région s'est tué instantanément dans les bois de Mascouche en chassant la perdrix. La victime était accompagnée de son beau-frère qui fut le seul témoin de l'accident. Le pasteur s'est tué en tombant sur sa carabine dans les broussailles. Il fut frappé à la tempe.

Moins d'une heure après, M. Albert Lepage se fracturait le crâne d'un coup de hache en tentant de couper une branche d'arbre. Le Dr Mathieu lui fit un pansement et ordonna que le blessé fut transporté à l'hôpital. M. Lepage est à l'Hôtel-Dieu et son état est des plus graves.



STE-MARCELLINE

(D. N. C.)—Nous avons eu nos Quarante-Heures la semaine dernière. Ces saints exercices se sont déroulés avec une pompe extraordinaire. La messe d'ouverture fut chantée par M. le chanoine E. Lachapelle, curé de St-Ambroise, celle du second jour par M. l'abbé Joseph Plante, curé de Ste-Béatrix, et celle de clôture par M. le curé Elie Deschênes de Ste-Mélanie. L'assistance fut nombreuse à toutes les cérémonies et les parures étaient très belles. Durant les trois jours la chorale paroissiale, dirigée par M. l'abbé Albert Bélanger, professeur de chant, fit les frais du chant et chanta en grégorien. C'était l'inauguration du grégorien à Ste-Marcelline après plusieurs semaines de cours donnés par l'abbé Bélanger. Le soir du deuxième jour, nos amis de Joliette, dirigés par Me Lucien Dugas, nous firent du très beau chant. Nous les en remercions, et les invitons à nous revenir encore.

M. le curé a fait la visite des écoles de la paroisse. Il y a 77 enfants de la paroisse dans nos écoles.

AU NOVICIAT

Mardi dernier, le 11 septembre, avait lieu dans la chapelle de notre noviciat, une cérémonie religieuse qui, malgré son retour régulier, conserve toujours son cachet évocateur.

Deux postulants revêtaient la livrée du Christ sous l'égide de S.-Viateur, et deux novices faisaient profession par l'émission de trois voeux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance.

A dix heures et demie s'ouvrait la cérémonie présidée par le R. P. Joseph Latour, supérieur provincial, qu'assistaient les RR. Pères Sylvestre Sylvestre, directeur du Scolasticat Saint-Charles et Ernest Aubin, professeur au Séminaire.

Le R. Père Provincial fit aussi l'allocution de circonstance; commentant les premières paroles de l'Hymne d'ouverture "Quam dilecta tabernacula sunt tua", le R. Père montra aux nouveaux novices combien, en effet, sont aimables les tabernacles du Seigneur, et félicita les nouveaux profès d'avoir, par l'épreuve du noviciat, constaté cette vérité et de pouvoir maintenant chanter: Je les aime, Seigneur, vos tabernacles.

Expliquant ensuite la portée des trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, le R. Père donna à tous des conseils qui se résument à ce mot d'ordre: "communion"; communions par le coeur, l'intelligence et la volonté à tout ce qui peut nous unir davantage à Jésus-Christ et à son oeuvre auprès de la jeunesse.

Après la cérémonie, il y eut un salut solennel. Le R. Père Victor Cardin, maître des novices, fit l'exposition du Saint-Sacrement et le R. Père Provincial, assisté encore des Pères Sylvestre et Aubin, donna la bénédiction.

Les nouveaux novices sont les Frères Abel Leclair de Chelmsford, Ontario et Josaphat Carbonneau, de Yamachiche; et les nouveaux profès les FF. Louis Bouchard et Paul Duclos. Tous furent introduits par le F. C.-E. Marion, de l'Académie St-Viateur. Un bon nombre de parents assistaient à la cérémonie; on remarquait dans les stalles: le Père A. Desjardins, le Père G. Dumas, le Frère Oscar Primeau, de la maison Provinciale, le Père L.-P. Lefebvre, le personnel du noviciat et un assez grand nombre de religieux des diverses maisons de la ville.

A 12.30 heures eut lieu au grand réfectoire des novices, un dîner tout intime présidé par le R. Père Provincial.

Le soir, à la chapelle, le Père-Maître présida à la consécration à Marie des deux nouveaux novices. Daigne cette bonne Mère nous protéger tous, conserver en nous la grâce de la vocation et en susciter d'autres pour la plus grande gloire de son Divin Fils.

(Journal d'un Novice).

Province de Québec,
District de Joliette.
No 273.

COUR SUPERIEURE

En matière de faillite

Division de faillite No 8.

IN RE :—
GARAGE ST-SULPICE, Elie Benoit, propriétaire, St-Sulpice, comté de l'Assomption, district de Joliette,
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que le Garage St-Sulpice (Elie Benoit, prop), St-Sulpice, Co. l'Assomption, district de Joliette, a le douzième jour de septembre 1934, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que MM. Ducharme & Rivest, séquestre officiel, m'ont nommé gardien du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Joliette, le vingtième jour de septembre 1934, à 11 heures a.m., (solaire), au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice, 30, St-Louis.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 34 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droits, n'ayant égards qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Joliette, Québec, ce douzième jour de septembre 1934.

Adresse du gardien :
J.-A. LEJOUR,
comptable,
261, Ste-Catherine, ouest,
Montréal, Qué.

Un conseil de saison: Si vous avez l'intention de faire une excursion en auto et que vous désirez arrêter dans un bon endroit, n'oubliez pas les traverses de chemin de fer.

IMPORTANT !

Aux Commissaires d'Ecoles
Un volume spécialement publié pour vous.....



COMMISSAIRES

UN VOLUME FAIT POUR VOUS !

Il contient tous les renseignements dont vous avez besoin pour bien remplir votre charge et pour résoudre vos difficultés scolaires. Il vous épargnera des démarches, des frais, des hésitations et des difficultés. Vos droits et vos devoirs y sont clairement exprimés.

AVEZ-VOUS CE VOLUME SOUS LA MAIN ?

SECRETAIRES-TRESORIERS

UN VOLUME INDISPENSABLE POUR VOUS !

Il contient le texte de la loi scolaire de la province ainsi que les amendements à date, toutes les formules dont vous avez besoin et des tables qui vous aident à trouver en un instant tous les renseignements possibles. Ce volume devrait se trouver dans tous les bureaux des secrétaires-trésoriers.

AVEZ-VOUS VOTRE CODE SCOLAIRE ?

PRIX ET CONDITIONS

Un volume relié. Près de 600 pages. Oeuvre de Me Maurice Tellier, avocat, Joliette. Volume complet et que le département de l'Instruction Publique a fourni à ses officiers.

Au bureau de L'ACTION POPULAIRE, JOLIETTE : $5.00. Par la poste $5.15. — Expédié franc de port si le paiement accompagne la commande.

2 VOLUMES POUR $8.00

Pour commandes plus considérables écrire à casier postal 1026, Joliette, Qué.

Seul le meilleur peut procurer le maximum d'agrément

...et des "MAINS *de* POKER", *en plus!*



Cela *paie de* "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" *avec le* TABAC À CIGARETTES

TURRET

"FINE CUT" Nous recommandons les papiers à cigarettes "*Chantecler*" ou "*Vogue*"



Le PERE NAZAIRE qui sera au programme de l'Aréna, dimanche le 30 septembre.

Feu Mme Geo. Bernard

(Suite de la première page)

Lafrenière, James Cunningham, Irénée et Henri Lemay, St-Edouard de Lotbinière, Mme et Mlle Dufour, Mlles Anna Lussier, Fernande Bailly, Jeanne Desormiers, Anita Gravel, H. et G. Chartier, Rachel Chaput, Thérèse Robillard, Suzanne Roussin, Marguerite Normand, Noella Lafortune, Rébecca Liard, Alice L'Ecuyer, Laurette et Simonne Coderre, Thérèse et Gilberte Racette, P. Bellerose, Rachel et Jeanne Guilbault, Mlles Leblanc, Claire et Estelle Lavallée, Mariette Rivest, Angeline Breton, Mlles Parrot, Yvette Bédard, Annette et Alice Latreille, Agathe Payette, R. Côté, Maria Racette, Carmen et Jeannette Lavoie, Zoella Masse, Fernande Filiatrault, Ste-Marcelline, Anne-Marie Charland, Deschaillons, Suzan McGewir, Rawdon, Fleurette et Yvette Coutu, Mlles Bissonnette Mlles Lippé MM. et Mmes Egide Bernard, Ste-Croix de Lotbinière, L.-A. Marcoux, Deschaillons, Emilien Lépine, Philibert Belleville, Ste-Emélie de l'Energie, Georges Lesage, Jos. Frenette, L.-J. Poulette, A. Jeffrey, Trois-Rivières, Alex. Rivest, Wilfrid Jodoin, J.-E. Casavaant, Arthur Normand, Johnny Desmarais, Victor Bonin, A. A. Dionne, L.-P. Sylvestre, Atchez Forgt, Hilaire Lapointe, J.-Ed. Gervais, J.-L. A. Masse, Dr J. E. Forest, Avila Prud'homme, C.-E. Croteau, Emery Henry, L. J. Masse, A. Lavallée, Eugène Lavigne, G. Paradis, J. A. Pauzé, Alf. Desmarais, Ernest Ratelle, Arsène Fréchette, Josaphat Massicotte, Wilfrid Malo, Magloire Perreault, Victor L'Heureux, J. A. Desrosiers, Rosario Lépine, Léude Laquerre, Fortierville, Roméo Laquerre, Fortierville, Alp. Tousignant, Fortierville, MM. les abbés O. Ferland, F. Gadoury, A. Fafard, F. Mousseau, M. le juge Guibault, MM. Jos. Dufresne, Lucien Dugas, M.P.P., C.-E. Ferland, M.P., Max. Perrault, Gérald Dubeau, Hervé Lippé, A. Charbonneau, H. Bordeleau, Paul Boucher, V. Carrière, Alfred Tessier, Camille Bonin, Dr J.-P. Laporte, G. Larivière, Armand Fréchette, W. Lebeau, Antonio Brousseau, Albert Lapierre, Geo. Majeau, Octave Gadoury, Paul Villeneuve, Eugène Vessot, Arthur Vessot, P. H. Desrosiers, Montréal, Horace Roy, Swibert Desrochers, Wilfrid Desrosiers, Hermas Giroux, F. Lapointe, Sorel, Geo. Dugré, Edmond Dugas, R. Rochefort, Anselme Boucher, Engelbert Lépine, Médard Robitaille, Albert Pelletier, Armand Bourque, Marcel Drainville, Willie Thurber, Ste-Croix de Lotbinière, J. Germain Masse, S. Lévesque, Gaston Gaudet, Oscar Liard, Azarie Racette, Henri Larivière, Elie Dugas, Marcel Larivière, Gaston Cloutier, Roger Laporte, Chef V. Simard, Capt. Barrette, Hervé Lamontagne, P. Béchard, Montmagny, Boulard et Frère, Majeau et Frère, R. Fr. Poirier, Berthierville, les familles André Gouger, Adrien Ayotte, J.-E. Poirier, Maurice Champoux, Henri Bonin, Alp. Flamand, Joseph Jacques, Anatole Robitaile, Tél. Descôteaux, W. L'Epicier, Georges Boisjoli, A. Belhumeur, Josaphat Guérard, Ste-Thérèse de Lotbinière, Omer Faucher, St-Edouard de Lotbinière, Ad. Bernard, Drummondville, Florent Lafortune, Société du Bon Parler Français, section féminine, l'Exécutif des membres de la Chambre de Commerce.

POTINS DE HOCKEY

VERITES ET HYPOTHESES

—Quatre clubs formeraient la Ligue de hockey l'hiver prochain.

—*Crabtrée* viendrait s'ajouter aux trois équipes de l'an dernier.

—Les Zouaves et l'Aiglon garderont leur couleur. Les cheminots retourneraient, apparemment, à leurs anciennes amours.

—D'autres parlent de coalition. Il y aurait alliance ou mariage entre C. N. R. et Aiglon. Le but est encore inconnu.

—Combien d'équipes pour la Ligue "JUNIOR". Plus de 60 jeunes joueurs attendent actuellement des contrats.

—Il faut penser à la semence avant la récolte.

—Plus de 15 joueurs sortiront du professionnalisme cette année pour entrer dans les rangs des vétérans. Qui les remplacera?

—Lamarche et Balleux joueraient à Trois-Rivières.

—Ti-Jules les y a rejoints, cette semaine. Quelle équipe!

—Gérard ne jouerait plus afin de ne déplaire ni à JOS ni à BOB. C'est une bonne charrette qui s'en va.

—Rivest et Boisvert, les deux vaillants Zouaves, continueront leurs études à l'extérieur.

—Rolland abandonnerait les rois des oiseaux pour deux sièges de bande.

—Que dire de Champlain, encore bon vétéran, qui donnera tout son temps à l'assurance. Son ami Jean repoindrait tôt ses copains Emile et Georges.

—Il n'y aurait pas de prix pour faire signer Jef cette année.

—Tarzan serait mis sur le marché (mondial).

TESTIS.

BOXE À L'ARENA

C'est dimanche soir prochain qu'aura lieu à l'Aréna le grand tournoi de boxe déjà annoncé. Des boxeurs locaux seront aux prises. De Joliette, se sont inscrits Ludger Brisson, Bertrand Malo, Roland Gauthier, Gus Bleau, A. Francoeur, Jean Bazinet, Lucien Ricard, L.-Paul Poirier, J.-Paul Soulières, Raymond Blanchet, Henri Charbonneau et Gérard Laforest. Des inscriptions sont aussi venues de plusieurs paroisses de la région. Des coupes ont été offertes par de généreux donateurs. L'arbitre sera M. Clovis Durand, ancien champion de l'Empire Britannique. Les juges seront MM. Viateur Barrette et Wilfrid Arpin, de Joliette.

L'organisateur M. Labrecque assure que le programme comprendra au moins 10 combats de 10 rondes. L'admission est de 35 cts près de l'arène, 25 cts dans les gradins, 15 cts pour les enfants et 10 cts pour les dames. Les combats commenceront à 8 heures.

Les boxeurs qui ne sont pas inscrits et qui voudraient le faire doivent se hâter de donner leur nom à W. Labrecque, 28, rue Ste-Anne, Joliette. Tél. 715.

Vos Yeux



Prenez soin de votre vue

CONSULTEZ

Emile Prévost

Spécialiste
Optométriste et Opticien

Choix de lunetterie des plus complets

26, Rue St-Paul, Joliette.

Tous à l'école

LES ENFANTS PROFITERONT DE LEURS CLASSES SI VOUS VOULEZ LES AIDER.

Achetez maintenant pour eux :—

LIVRES — CAHIERS — CRAYONS
PLUMES — ENCRE — AIGUISEURS
SACS — VALISES — COFFRETS, etc.

Beau choix de plumes-réservoir et crayons-mécaniques.

PROFITEZ DE NOS PRIX AVANTAGEUX !

LIBRAIRIE
RENE MARTIN
28 Place Lavaltrie
TELEPHONE : 617

LUTTE A L'ARENA

Gaudette vainqueur du brutal J. Marchand

Une semi-finale enlevante entre Texas et Labrie. — Siki prend 24 minutes pour coucher Mayer. — Leroux concède à St-Germain après 14 minutes.

Sam Chuck et Young Sonnenberg en finale la semaine prochaine en plus d'un
———COMBAT ROYAL———

Environ 1,000 personnes, la plus grosse assistance encore vue à une séance de lutte depuis l'ouverture de l'Aréna, furent témoins du programme des promoteurs Morin et Chevalier. Cette foule record n'a pas été désappointée, tous les lutteurs à l'affiche ayant fourni un bel effort et donné malgré leur rudesse une belle exhibition de leur savoir faire dans la science de la lutte.

La finale qui mettait aux prises le fameux John Marchand, de mauvaise mémoire pour une bonne partie de l'assistance d'hier, contre P. Gaudette a été de beaucoup le combat qui intéressa davantage les spectateurs. Marchand en était à sa première visite parmi nous cette année, il a conservé sa rudesse des années dernières. Malheureusement pour lui il a trouvé chaussure à son pied et Gaudette n'a pas manqué de riposter par les mêmes armes.

Marchand est le premier à donner un coup déloyal. Gaudette qui connait très bien son adversaire juge bon de riposter immédiatement afin de ne pas s'en faire imposer. A la suite de quelques coups de poing, il prend un écartellement qui oblige Marchand à céder un peu de terrain. Il s'échappe cependant en prenant un ciseau de tête à son vis-à-vis mais pourtant de nouveau par un coup bras barré. Marchand s'échappe chappe de nouveau par un coup déloyal de ses dents. Gaudette lui sert alors une torsion de pied que Marchand ne semble pas du tout goûter car d'un fameux coup de poing il parvient à se libérer, et se cache derrière l'arbitre afin de s'essouffler un peu. Remis de force au combat il saisit son adversaire et lui met la tête dans les cables. L'arbitre vient à la rescousse de Gaudette qui donne une bonne râclée à son ami Marchand, Gaudette manque ensuite un bon coup de bélier pour s'assommer sur les câbles, Marchand ne perd pas de temps et lui remet de nouveau la tête dans les câbles pour le saisir aussitôt de retour dans l'arène et le coucher par un écrasement. Temps: 19 minutes.

A la reprise Gaudette fut très applaudi. Il se mit à l'oeuvre dès le début, bien décidé cette fois à coller son adversaire. Un pied tordu bien appliqué, compliqué de pieds barrés eut tôt fait de saisir Marchand par le sensible. Il aurait bien voulu placer quelques coups malhonnêtes mais l'arbitre Larose, encore tout bouillant d'un combat avec lui dans les corridors de l'entrée quelques minutes auparavant, avait l'oeil ouvert. Qu'il a dû lui en coûter de ne pas gratifier son adversaire de quelques "peanuts". Gaudette conserva toujours le dessus, il alla jusqu'à chercher son adversaire sur les câbles pour lui montrer à lutter. Un bras tordu bien appliqué par Gaudette pendant quelques minutes lui permet de coucher son adversaire au bout de 10 minutes et 45 secondes et par le fait d'égaliser les chances du combat.

Tout rouillé, Marchand revient dans l'arène pour la reprise finale en cachant le bras que lui avait beaucoup affaibli son adversaire. Il réussit cependant la première prise en appliquant un bon ciseau de tête. Gaudette s'échappe cependant pour prendre un pied tordu et le compliquer d'un écartellement. Gaudette prend de nouveau l'avantage lorsqu'il saisit de nouveau le bras de Marchand et lui répète le bras tordu qui lui avait donné la première chute. Marchand concède après quelques minutes de souffrances atroces. Temps: 7 minutes et 32 secondes.

Texas et Labrie qui remplissaient le 45 minutes fournirent un combat excitant au possible. L'avantage s'est un peu partagé et la nullité du combat comme résultat a bien rendu justice aux deux lutteurs.

Labrie fut le premier à placer son adversaire dans une situation embarrassante. Un pied tordu et un ciseau de corps firent beaucoup réfléchir Texas, Texas commence alors à distribuer quelques coups déloyaux afin de saisir un peu son adversaire. Labrie lui répond par un vigoureux coup d'arpin. Texas alors tire les cheveux de Labrie, le mord, et multiplie les coups. Le combat se continue et les deux lutteurs se lancent au bas de l'arène. Et souvent dans leur chute ils cherchent à entraîner même l'arbitre qui se défend tant bien que mal.

Mayer et Siki qui luttaient dans le trente minutes fournirent beaucoup d'ouvrage à l'arbitre qui à tout moment eut à pratiquer la boxe et la lutte avec eux. Coups de bélier et de savate, bras tordu, etc... furent très goûtés. Siki fut déclaré vainqueur de ce combat au bout de 24 minutes après avoir saisi son adversaire par surprise.

Big Boy Leroux fut couché en 14 minutes par G. St-Germain dans le premier combat de la soirée.

MERCREDI PROCHAIN

Comme nous l'avions annoncé en primeur il y a deux semaines, les promoteurs Chevalier et Morin nous avaient promis des surprises pour la fin de la saison. Ils ont tenu parole et hier soir ils nous annonçaient le premier combat royal à l'Aréna cette année. Tous ceux qui se rappellent ces combats de l'an dernier ne manqueront certainement pas à l'appel mercredi prochain à l'Aréna. Pour ceux que ces combats sont choses nouvelles nous les invitons à se rendre pour être témoins d'action comme ils n'en ont certainement pas encore vue cette année à l'Aréna. Les lutteurs qui feront les frais de ce combat sont: P. Charles, H. Bills, Pencer Meo et Big Boy Leroux.

En finale le fameux Sam Chuck, le plus comique des lutteurs poids moyen, nous reviendra contre Young Sonnenberg, Sam ne voudra sûrement pas s'en laisser imposer par l'adversaire. Ted Bell et Wellie Bourque qui fournissent les frais du 45 minutes devraient nous présenter le combat le plus scientifique de la soirée. Le 30 minutes mettra aux prises Coca Cola contre Bob Teddy. Les prix seront les mêmes que d'habitude.

Base-Ball à St-Esprit

Dimanche, le 16 septembre le St-Esprit détaillera avec ce St-Lin pour un enjeu de $25.00.

Ne manquez pas l'occasion de voir une dernière fois cette année ces deux équipes aux prises.

Une course de bicyclettes de St-Lin à St-Esprit précédera la partie. Les cyclistes partiront ensemble de l'hôtel Ferland à St-Lin à 1 heure. La course se terminera sur le terrain de base-ball de St-Esprit. De nombreux prix seront distribués aux gagnants.

Nous invitons tous les amateurs de base-ball à assister à ce festival sportif.

Pour renseignements, s'adresser à J. Brouillet, St-Esprit.

NOTES LOCALES

VISITE DE PAROISSE

Lundi le 17 septembre, les prêtres de la cathédrale commenceront la visite annuelle de leur paroisse. Le Bulletin Paroissial de septembre donne tous les détails que les fidèles ont besoin de connaître pour bien recevoira les prêtres.

EN VISITE

M. et Mme G. V. Tétrault de South Troy, Vermont, de passage à Rawdon et à Joliette ces jours derniers. Madame Tétrault est la soeur de M. le curé Beaudry de Rawdon et habitait Joliette autrefois.

—Madame Hildège Lafond, son fils Armand Bourré, sa nièce Marguerite Henry de Huntingdon, Mass., en promenade chez M. Arsène Fréchette de Joliette. Ils ont aussi visité leurs parents de Ste-Elisabeth, St-Félix et Montréal.

—Mlle Laurette Laliberté, garde-malade, gradnée de l'Hôtel-Dieu et de l'Université de Montréal, chez sa mère Mme James Laliberté de Montcalm Mills.

—M. Gaston Choquette, premier fleuriste de la maison Hall de Montréal, chez M. J.-A.-E. Roch, la semaine dernière.

POSITION PERMANENTE ET BONS PROFITS

Qui veut devenir son propre bourgeois tout en touchant des profits de $25.00 à $35.00 par semaine dès le début? La Ligne Watkins composée de 150 produits de nécessité vous offre l'avantage. Si vous avez un équipement de voyage, écrivez à la Cie J. R. Watkins, 2177 Rue Masson, Montréal, pour plus amples informations.

13 s. 3 f. Dept. R.J. 2

A VENDRE

Une couchette double, en fer, avec sommier, aussi une table ronde en rotin. Tout en bon ordre. S'adresser à J.-E. Pelletier, Crabtree Mills.

LE "DEVOIR"

Le "Devoir", livré à domicile avant 6 h.30 le soir, 75 sous par mois. Oscar Landry, pharmacien, 51, rue Notre-Dame. Tél. 228 et 498.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Lors d'une assemblée spéciale, sur proposition de M. Jos. DeLisle, secondé par M. H. Champoux, la Chambre de Commerce de Joliette a voté une résolution de sympathies à l'adresse de M. Geo. Bernard et de sa famille à l'occasion du décès de Madame Bernard.

—Ce soir, les membres de la Chambre de Commerce sont invités à une assemblée, la première à la suite des vacances, aux lieu et heure accoutumés.

MESDAMES ET DEMOISELLES

Les bas Kayser sont considérés les meilleurs sur le marché. Vous trouverez toutes les nuances au grand magasin Boulard & Frère, Joliette. 15 jn, j.n.o.

MONTRE PERDUE

Samedi dernier une montre-bracelet a été perdue. Boîtier en argent. Récompense promise à qui la rapportera au bureau de l'Action populaire, 28, Pl. Bourget, Joliette. 13 s. 1 f.p.

REUNION D'ANCIENNES

St-Jean-de-Matha. — La réunion des anciennes élèves du couvent aura lieu le 29 septembre prochain.

L'HEURE CATHOLIQUE

HISTOIRE DE L'EGLISE ET MISSIONS CANADIENNES

L'Heure catholique irradiée par le poste CKAC tous les dimanches d'octobre à mai, depuis 1932, reprendra le 7 octobre prochain, sous les auspices du Comité des Oeuvres catholiques de Montréal et le distingué patronage de S. E. Mgr Gauthier.

Elle consistera, comme les années précédentes, en deux causeries et une audition de chant religieux. La première causerie sera presque exclusivement consacrée cette année à l'Histoire de l'Eglise, la seconde aux missions de nos communautés canadiennes. Cette Heure est irradiée le dimanche soir, de 6 h. à 7 h. (heure avancée).

DAMES ET DEMOISELLES

Voulez-vous porter un corset qui va vous donner satisfaction? Demandez le corset Perfection au grand magasin Boulard & Frère, Joliette. 14 jn j.n.o.

BAPTEMES A LA CATHEDRALE

Le 6 septembre, Louis-Joseph-Jacques, fils de Omer Lajeunesse et de Doria Beaudry. Parrain et marraine: M. et Mme Ovila Lajeunesse. — Abbé F. Gadoury.

Le 8 septembre, M.-Paulette-Marguerite, fille de J.-B. Brazeau et de Flore Gaudet. Parrain et marraine: M. et Mme Anthime Thériault. — Abbé F. Mousseau.

Le 9 septembre, J.-Lionel-Jacques-Réjean-Bertrand, fils de Antonio Boucher et de Yvonne Hubert. Parrain et marraine: M. et Mme Nap. Ménard, de St-Félix, oncle et tante de l'enfant. — Abbé O. Ferland.

ABSENT

Le Dr L. DESROSIERS
sera absent de son bureau
jusqu'au 1er octobre.

LA RENAISSANCE...

Avec l'ouverture des écoles qui ont reçu presque 3,000 élèves, et la reprise des activités des différents cercles et des autres organisations, il semble que Joliette connait cette semaine un regain de vie. Si les affaires peuvent maintenant continuer de s'améliorer afin que tous aient du travail, Joliette connaitra encore des jours heureux.

DEFENSE D'AVANCER

Défense absolue d'avancer en mon nom à qui que ce soit ni sur parole, ni sur écrit.

Jules St-Jean,
St-Paul-de-Joliette.

13 s. 3 f.

LES ELEVES L'EMPORTENT SUR MM. LES VICAIRES

Mardi après-midi c'était grand congé au Séminaire à l'occasion de la clôture de la retraite. Selon la tradition, le club de base-ball des collégiens s'est mesuré avec une équipe organisée par plusieurs anciens du Séminaire, vicaires dans le diocèse. Les collégiens eurent raison de messieurs les vicaires par un score de 11 à 8. M. le chanoine Gagnon, curé de Ste-Elisabeth a lancé la première balle. Plusieurs prêtres, dont les RR. PP. L.-P. Fafard, supérieur et F. Moisan, préfet de discipline et quelques visiteurs applaudirent les bons coups des jeunes et la bonne volonté des anciens. La partie fut fertile en incidents, mais l'arbitre n'eut aucune difficulté et personne ne fut chassé du terrain.

PROCHAIN MARIAGE

Lundi prochain, le 17 septembre, aura lieu à 8 heures, en l'église paroissiale de St-Félix-de-Valois, le mariage de M. Julien Asselin, employé de la Banque Canadienne Nationale à Joliette, et fils de M. le professeur et de Mme Octavien Asselin, Joliette, à Mlle Yvette Laforest, fille de feu M. Adrien Laforest de St-Félix.

ON FETE M. JULES RACETTE

M. Jules Racette, employé à la Banque Royale du Joliette est nommé caissier à la succursale de Trois-Rivières. A Joliette, il est remplacé par M. Fredette, de Québec. Les amis du jeune Racette se sont réunis quelques jours avant son départ et lui ont offert une bourse.

RAPPORTS DU CHEF SIMARD

Au Conseil hier soir le chef Simard a présenté le rapport, pour le mois d'août, des opérations des départements de la police et du feu. Le service des constables a été requis 45 fois durant le mois. Trois bicycles et un cheval, volés ont été retrouvés et remis aux propriétaires. Dix-neuf arrestations ont été faites pour infractions aux règlements municipaux. Ces causes ont été réglées avec un juge de paix. Dans les cellules de l'Hôtel de Ville 43 chômeurs ont couché et 22 repas leur furent servis.

La brigade fut appelée 10 fois pour commencement d'incendie. Les dommages causés par le feu s'élèvent à environ $1,190.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Mgr E. Dugas, administrateur du diocèse, en l'absence de Son Exc. Mgr Papineau, M. l'abbé Wilfrid Bérard, ordonné prêtre ce printemps, a été nommé vicaire à St-Michel-des-Saints en remplacement de M. l'abbé Alphonse Lefevbre qui devient vicaire à Lavaltrie.

LE PLUS BEAU CHOIX DE
Stores—de toutes grandeurs
Tapisserie—qualité, beauté, bas prix.
Vaisselle — grand assortiment
chez
Roy & Desrochers
marchands de fer
GROS ET DETAIL
85, N.-Dame, Joliette
Tél.: Bur. 757; comptoir 157

Au Conseil Municipal

(Suite de la première page)

sédait pas de franchise à Joliette. Les directeurs de cette compagnie n'ont pas l'air convaincus que le Conseil leur a confisqué leur dépôt de $1,000.00. Pourtant la somme est assez importante pour creuser un vide dans la caisse qui en a été soulagée. Dans une lettre la compagnie verse sa bile, mais le Conseil ne s'en énerve pas. La lettre ira aux archives.

Un rapport écrit de l'ingénieur de la Cité fixe à environ $690.00 le coût des réparations au solage de la station de pompage.

On lit le rapport du Bureau Médical de Joliette au sujet du Dispensaire. On pourra le consulter dans une autre colonne de notre journal. Déposé aux archives.

Les opérations du chef de police et des pompiers pour le mois d'août sont présentées au Conseil, on en trouvera la substance dans une autre colonne.

Le rapport des opérations financières de la ville depuis janvier se lit comme suit: selon les chiffres du vérificateur M. P.-E. Carrier:

Balance en caisse au 1er janvier	$18,859.03
Recettes à date	219,872.49
Emprunt temporaire	28,000.00
	266,731.52
Déboursés à date	$258,495.38
Caisse le 31 août	8,236.14
	266,731.52

La somme des recettes au 31 *août est ainsi formée: électricité*: $49,278.70; taxe foncière: $15,717.60; taxe locative: $1,890.03; taxe commerciale: $1,085.18; taxe spéciale: $6,449.83; taxe d'eau: $18,332.26; licences générales: $10,460.75; marché: $3,558.75; autres items dont octrois pour secours: $25,078.90; placement fonds amortissement: $25,185.21; vente d'obligations municipales: $54,900.00, etc... Total des recettes: $219,872.49.

Réunis en comité privé, les échevins continuent l'étude de la charte municipale.

Fondation d'amicale

Les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie de Ste-Jeanne-de-Matha sont heureuses d'inviter bien cordialement leurs anciennes élèves à une réunion générale qui aura lieu le samedi, 22 septembre à 1 h.30. Il y aura réception, formation de l'Amicale, allocution, salut du St-Sacrement et goûter.

Que chacune des chères anciennes veuille bien considérer cette invitation comme personnelle et adresser sa réponse affirmative à Soeur Supérieuse, qui serait bien reconnaissante des adresses d'anciennes qu'on pourrait lui faire parvenir.



Mademoiselle DELIMA qui fera ses débuts à l'Aréna, dimanche le 30 septembre.

La vieille Fille du Poste

Cette grande comédie musicale fut jouée pour la première fois le 25 août dernier à Nicolet, à la salle du Séminaire, et sous la présidence de M. le chanoine Lucien Hébert. Les journaux ont raconté qu'environ 1,500 personnes étaient présentes et que cette pièce est remplie de gaieté et de chant. On l'a justement baptisée en l'appelant comédie musicale et elle sera interprétée par le célèbre Quatuor de la Duchesse.

Voici une idée de la pièce. Quatre bons gaillards cheminent vers les chantiers et s'arrêtent à mi-chemin au poste, après avoir marché durant toute la journée. Le poste est tenu par une vieille fille. Nos futurs bucherons l'ignorent et sont surpris de voir arriver une demoiselle, peu après leur installation dans la place. La fatigue fait place à la galanterie et tous quatre s'efforcent de rivaliser dans l'art de plaire. La vieille fille est dans un grand embarras ne sachant plus lequel des quatre elle doit le plus complimenter. Pendant ce temps, bons mots, chansons sentimentales et galanteries continuent. Comme la demoiselle est sur le point de faire son choix, paraît le patron du chantier et nos gars partent avec lui...

Cette pièce à elle seule remplirait un programme de soirée intéressante, mais pour la veillée du 30 septembre à l'Aréna de Joliette, le service des Gais Lurons (orchestre) a aussi été retenu. Ils exécuteront un programme de choix et varié.

Les artistes de la Living Room seront là aussi, et ils interpréteront "La soupe"... mais nous en parlerons prochainement.

Les billets déjà s'enlèvent. On peut s'en procurer dès maintenant à l'épicerie Lavallée & Frère, 74 Manseau, Joliette. Tél. 10.

AVIS aux ELECTEURS

A ma demande, le Conseil de la Cité de Joliette a, hier soir, donné à son Secrétaire, le personnel voulu pour qu'il se procure le nom des personnes qualifiées à voter aux Elections Provinciales, dont les noms n'apparaissaient pas au Rôle d'Evaluation et qui, sans cette démarche, n'auraient pas été inscrits sur la liste officielle.

Veuillez donner vos noms à ceux qui passeront chez-vous et assurez-vous ensuite que votre nom n'a pas été omis, si vous ne voulez pas vous exposer à perdre votre droit d'électeur.

Votre serviteur,

Lucien Dugas, M. P. P.

Oscar Landry
PHARMACIEN
51, Notre-Dame
Tél. 228 -- 498

NOS COURRIERS

Lisez nos courriers, ils sont toujours des plus complets et des mieux renseignés.

St-Félix de Valois

(Spécial à l'Action populaire)

Marguerite Lesage notre compatriote quoiqu'on dise qu'elle soit de Montréal, elle est bel et bien de notre comté, vu qu'elle est de St-Félix-de-Valois et baptisée là. Nous en sommes fiers. Cette jeune fille va nous revenir l'année prochaine, car elle fait sa dernière année de bourse. Je sais de bonne part qu'elle a hâte de revoir son clocher, son curé et sa maison. C'est au couvent de St-Félix-de-Valois que l'on découvrit une belle carrière; elle alla très jeune (à 6 ans) au couvent de Joliette et débuta au piano. Elle resta l'élève de Mère St-Emile de Rome jusqu'à 11 ans et rentra ensuite au conservatoire de Montréal. N'oublions pas un détail qui fait honneur à madame Gédéon Desrosiers: Marguerite Lesage fut son élève pendant 3 mois juste avant son examen d'entrée au conservatoire. Parmi les pièces d'examen se trouvait le chant sans paroles de Mendelssohn que Mme Desrosiers lui avait enseigné. Au conservatoire, M. Antonio Letourneau la prit et c'est pour faire honneur à ses maîtres d'ici qu'elle fera cet automne un récital de piano à Paris accompagnée de son maître Marcel Genton.

Soyons doublement fiers d'elle car elle sait reconnaître ses maîtres. Très peu expensive de nature, mais de coeur et d'idées larges.

Il paraît que nous serons très étonnés aussi de son chant. En 1932 et 1933 elle fit 2 années dans une à l'Institut grégorien de Paris et fut reçue aux examens de fin d'année. Cette année sera de même, elle est resté la petite fille pieuse, simple, telle qu'elle est partie, telle nous la reverrons, gaie au jeu, sérieuse à l'étude. Pour l'orgue elle étudiera cette année avec maître Joseph Bonnet.

(Une amie).

EXCURSION

—A—

MONTREAL

85c

de Joliette aller et retour

LE 15 SEPTEMBRE

Retour limité au 17 sept. au soir.

Voitures de 1ère seulement. Aucun bagage enregistré.

Enfants de 5 à 12 ans: moitié prix.

Le Canadien Pacifique

St-Ignace de Loyola

(D. N. C.)—**Mariage.** — Le 27 août M. le curé M. Piette, bénissait le mariage de M. Roland Blais de Berthier et de Annette Geurtin de St-Ignace. Les Enfants de Marie ont exécuté un beau programme de chant. Nous formulons des voeux pour les nouveaux mariés.

—0—

Baptême. — Le 29 août, Joseph-Yvon-Florian, fils de Lucien Ethier, menuisier et de Esther Chevalier. Parrain:. Hormisdas Ethier, navigateur; marraine : Adélina Chevalier.

—0—

Décès. — Samedi soir, le 1er septembre, à Sorel, un de nos braves paroissiens était tué accidentellement à son ouvrage. M. Arthur Godin, est mort aussitôt après avoir reçu le coup fatal.

M. Godin laisse dans le deuil, outre son épouse et cinq enfants, son père et sa mère dont il était le soutien, trois frères Joseph, Wilfrid et Philias.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos sympathies les plus sincères.

St-Edmond

(D. N. C.)—Faute d'impression dans le courrier du 6 septembre. "Il y a trois terres non habitées qui attendent des amateurs pour les exploiter". Il faut lire: Il y a trois lacs non habités qui attendent des amateurs pour les exploiter.

—0—

Le 6 septembre. — Une soixantaine d'élèves de la paroisse suivirent les exercices de la retraite du commencement de l'année et firent la communion du premier vendredi du mois.

—0—

De passage dans notre paroisse: M. le curé Henri Beaudoin de St-Cléophas, Mlle Madeleine Beaudoin, M. et Mme Joseph Barrette et leur fille Thérèse de St-Cléophas.

—0—

Enseignement scolaire. — Ecole No 9: 12 élèves, arrondissement de St-Barthélemi: institutrice: Mlle Justine Barrette, de St-Barthélemi.

Ecole No 6: 36 élèves, arrondissement de St-Gabriel; institutrice: Mlle Ola Sarrazin de St-Gabriel.

Ecole No 8: 16 élèves, arrondissement de St-Cuthbert; institutrice: Mlle Clara Lavallée de Ste-Edmond.

—0—

Pèlerinage. — A cause du mauvais temps le pèlerinage au cimetière n'a pas eu lieu, il a été remis à dimanche prochain, le 16, immédiatement après la messe qui commencera à 9 h.30. Bienvenue à tous.

PACIFIQUE CANADIEN



LA SEMAINE SEULEMENT

Arrivent à Joliette		Départ de destination
7.00 A.M.	De Saint-Gabriel	6.10 A.M.
8.40 A.M.	De Montréal Viger, local	7.00 A.M.
10.05 A.M.	De Québec, local	6.10 A.M.
11.05 A.M.	De Montréal, Windsor, rapide	9.15 A.M.
3.00 P.M.	De Berthierville	2.00 P.M.
4.35 P.M.	De Montréal, Viger, local	2.30 P.M.
4.35 P.M.	De Québec, rapide	12.30 P.M.
6.19 P.M.	De Montréal, Viger, local	4.20 P.M.
Départ de Joliette		Arrivent à destination
7.05 A.M.	Pour Québec, local	12.00 P.M.
7.05 A.M.	Pour Montréal, Viger, local	8.50 A.M.
9.20 A.M.	Pour Montréal, Viger, local	11.20 A.M.
10.25 A.M.	Pour Québec, rapide	2.00 P.M.
11.10 A.M.	Pour Berthierville	12.02 P.M.
3.08 P.M.	Pour Montréal, Windsor, rapide	5.10 P.M.
3.08 P.M.	Pour Trois-Rivières, local	5.50 A.M.
4.40 P.M.	Pour Montréal, Viger, local	6.40 P.M.
4.40 P.M.	Pour Québec ,rapide	8.30 P.M.
6.19 P.M.	Pour Saint-Gabriel	7.15 P.M.

LE DIMANCHE SEULEMENT

Arrivent à Joliette		Départ de destination
10.00 A.M.	De Montréal, Viger, local	8.10 A.M.
4.55 P.M.	De Trois-Rivières, local	3.40 P.M.
4.55 P.M.	De Montréal, Viger, local	2.30 P.M.
8.20 P.M.	De Saint-Gabriel	7.25 P.M.
Départ de Joliette		Arrivent à destination
10.00 A.M.	Pour Saint-Gabriel	10.55 A.M.
5.00 P.M.	Pour Montréal, Viger, local	6.50 P.M.
5.00 P.M.	Pour Québec, rapide	8.30 P.M.
8.20 P.M.	Pour Montréal, Viger, local	10.10 P.M.

J.-E. POIRIER, Agent. — Tél. 16

St-Roch de l'Achigan

(D. N. C.)—**Exposition de Sherbrooke.** — Le cercle des jeunes éleveurs de St-Roch vient de remporter de grands succès.

Il y a quelque temps, avait lieu à l'école MacDonald un concours d'expertise et la paroisse de St-Roch se classait deuxième.

Quatre membres du cercle, ont mérité par leur habileté à juger les animaux, un voyage gratuit à l'exposition de Sherbrooke.

Aux quatre méritants, MM. Hermas Trudel, Benoit Marien, J-Maurice Payette et Roger Marien, nos plus sincères félicitations.

On dit qu'à Sherbrooke, ils ont encore fait honneur à leur paroisse et qu'elle a eu le troisième rang.

Notons que MM. J.-Maurice Payette et Benoit et Roger Marien *sont des jacistes*. En avant! jeunes agriculteurs de mérite, vers de nouveaux succès! Après Sherbrooke... il vous faut aller voir Toronto!

—0—

Retraite fermée. — Récemment 17 jeunes filles de cette paroisse sont allées en retraite fermée à Joliette et toutes sont revenues enchantées et se promettant bien d'y retourner encore.

La paix et la joie que vous avez goûtées en ces jours de solitude et de recueillement... plusieurs paroissiens et paroissiennes de St-Roch se proposent d'y prendre part bientôt... et cela pour l'honneur de Dieu et pour le plus grand bien de la paroisse.

—0—

Assomption de la Ste-Vierge. — Les Enfants de Marie ont célébré cette grande fête avec solennité. La statue de la Ste-Vierge était ornée pour la circonstance d'une très belle parure. Pendant la messe basse des chants en l'honneur de Jésus et de Marie furent très bien rendus. Les solistes furent : Mlles T. Laviolette et Laetitia Allaire, M.-Léontine Belhumeur, Thérèse Laviolette et Clarinda Vendette.

Le sermon de circonstance fut donné par M. le vicaire. La collecte a été faite par Mlles Irène Charbonneau et Laurence Lafleur et à la grand'messe par Mlles Lina Lafortune et Aline Lamarche.

—0—

Ligue du Sacré-Coeur. — Le 2 septembre, 30 jeunes gens de cette paroisse se sont mis sous la protection du Sacré-Coeur.

L'acte de consécration fut lu par M. Maurice Hamelin. Les servants de messe étaient MM. Ernest Leclerc et Sylva Dumont et la collecte de la basse messe fut faite par MM. Benoit Marien et Damien Brien.

Le choeur de chant de la Ligue, dirigé par M. Mathias Desroches a exécuté plusieurs beaux cantiques. Solistes: MM. Alfred Mercier, Rolland Villemaire, Mathias Desroches, J.-Bte Duval et Gabriel Amireault. Organiste : Mlle Irma Lafortune.

—0—

Oubli. — A la messe des Dames de Ste-Anne, nous avons oublié le chant d'un "Ave Maria", par Mme Adhémar Pilon .

—0—

Nouveau vicaire. — A M. l'abbé J.-A.-Albert Laporte, ancien vicaire de St-Cuthbert, qui devient vicaire ici, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

—0—

Feu Mlle Blandine Beauchamp. —Le 20 août, décédait à l'âge de 33 ans, Mlle Blandine Beauchamp. Le R. P. Aldéi Denis, c.s.v., a chanté le service le 22. La bannière des Enfants de Marie était portée par MM. Gaspard Archambault et Robert Beauchamp et Mlles Marie-Anne Faucher et Clérinda Vendette qui ont fait aussi la collecte.

Les porteurs étaient MM. Gabriel Amireault, Raoul Brien, Mathias Desroches, Angelbert Dumont, Joseph Paquette, Ernest Leclerc et Mlles Anna Thuot, M.-Jeanne Malo, Bibianne Desroches, M.-Jeanne Leclerc, Lina Dumont et Rosa Vanasse, les accompagnaient.

Mlle Thérèse Laviolette a chanté les adieux de Schubert.

La défunte laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Ferdinand Beauchamp, deux soeurs Mme Henry Dupuis (Emérentienne) et Mlle Jeanne, son frère Jean-Baptiste.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Pensée. — "Le bonheur est un chapelet de diamants que l'on trouve au fond d'une mer de sacrifices".

UN PEU DE DIPLOMATIE... par Dow



St-Lin

(D. N. C.)—Le 2 septembre a été baptisé Joseph-Paul-Roger, enfant de M. et Mme Rosaire Lafortune, (née Lorenza Lapalme). Le parrain et la marraine furent: M. et Mme Albert Lafortune, de St-Esprit, grands-parents de l'enfant. La porteuse: Mlle Liliane Lafortune.

—0—

Sépulture. — Le 4, eurent lieu les funérailles de Céphora Roch, veuve de Olivier Pelletier. La défunte était âgée de 92 ans. La messe fut célébrée par son fils, l'abbé Albert Pelletier, aumônier à Hull, accompagné de MM. Thibault, curé et V. Fafard, comme diacre et sous-diacre. Mgr Eustache Dugas, curé fit la levée du corps.

—0—

Rentrée des classes. — Le 4, eut lieu la rentrée des élèves du couvent des Soeurs Sts Noms de J.-M., de l'Hospice St-Antoine, et du collège des Frères St-Gabriel. L'entrée est satisfaisante .

St-Barthélemi

(D. N. C.)— **Feu Hormisdas Barrette.** — La paroisse vient de perdre un de ses bons citoyens en la personne de M. Hormisdas Barrette, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après une très courte maladie, à l'âge de 66 ans. Les funérailles, auxquelles assistaient un très grand nombre de parents et d'amis, eurent lieu vendredi le 7 septembre. Outre son épouse, il laisse deux enfants dans le deuil: Cécile, (Mme Louis Bouillon) de Montréal et Paul, de Cornwall, Ont.

Porteurs: MM. Louis Allard, Adrien Savoie, Barth. Michaud, Donat Clément, Louis Barrette et Georges Barrette. Ont fait la collecte: MM. Emile Lessard et R. Pelland.

Offrandes de fleurs: M. et Mme Louis Bouillon, M. et Mme Chs Grenier, Manager & Emp. Canada Bread of Cornwall.

Offrandes de messes: M. et Mme Germain Beaulieu, notaire et Mme J.-A. Barrette, M. et Mme Emile Lessard, M. et Mme Ludovic Lessard, M. et Mme Oscar Lanctôt, M. et Mme Fred Bouillon.

Bouquets spirituels: Familles Louis Gervais, Emile Allyson, Hdège Barrette, Georgie Barrette.

Télégrammes: Familles Michaud et Barrette de Montréal

Sympathies: Dame Olivier Michaud, familles Antonio Lavigne, Joseph Mercure, Edmond Cartier, Octavien Lavallée, Adélard Brûlé, Delphis Dufresne, Joseph Gagnon, Victor Bérard, Joseph Dauphinais, Mmes Barth. Ladouceur et L. A. Morand, familles René Béland, Urgel Dumontier, F. J. Sylvestre, Hormisdas Lafontaine, Adélard Foucault, Pierre Lavigne, Mlle Lydia Clément, Mmes Louis Ciguère et Louis Payette, familles W. H. Gagné, U. Lincourt, Barth. Michaud, Roméo Plante, Mme I. Hénault et Mlles L. Hénaultfil Dianne Valois, Gilberte Lavallée, familles Paul Barrette, Léon Livernoche et Horm. Laurendeau.

A la famille en deuil, le journal offre ses condoléances les plus sincères.

—0—

Bravo! — Nous devons des félicitations à deux de nos jeunes gens qui se sont distingués au grand concours provincial d'exx-pertise d'animaux à l'exposition de Sherbrooke. Sous la conduite de notre dévoué agronome Foucher, deux représentants du Cercle des Jeunes Eleveurs de St-Barthélemi, M. Pierre Brissette et Rodrigue Laferrière, ont pris part au dit concours et notre cercle s'est classé le quatrième de la province, malgré une concurrence très forte. Par le nombre de points, M. Rodrigue Laferrière, fils de M. Amable Laferrière, a mérité une bourse d'études d'un an, au collège agricole de son choix. Notre Ecole moyenne d'agriculture commence à faire du bien, mais elle ne fait que commencer. L'avenir seul pourra nous dire le bien immense qu'elle opérera parmi notre jeunesse agricole.

—0—

Concours. — Afin d'inciter les enfants à admirer la beauté de nos forêts, surtout à l'automne, le magasin Mercure, de concert avec les instituteurs et les institutrices de la paroisse, a décidé d'organiser un concours de Feuilles d'Erable. Les conditions seront données plus tard. Qu'on se prépare, ce sera très intéressant, dit-on.

—0—

Baptême. — Le 9 septembre : Joseph-Jean-Marie-Maurice, enfant de M. Louis St-Cyr. Parrain et marraine: M. et Mme Alberi Roy, de Montréal. Porteuse: Mme Edgar Roy.

—0—

Divers. — Changements: M. J.-Bte Marchand est déménagé chez Mme Vve Champagne, laquelle est partie pour Montréal; M. Norbert Caron revenu dans sa maison du village; M. Cyrille Bernier et Mlle Thérèse Dumontier ont loué la maison de M. A. Lemire; M. J. Comtois occupe l'ancienne demeure de M. Jos. Mayer.

—Le catéchisme d'automne est commencé depuis lundi.

—Ouverture de la visite paroissiale la semaine prochaine.

—Cordiale bienvenue à notre nouveau vicaire, M. Joseph-Albert Laporte.

—Entrée des pensionnaires de l'Académie, jeudi, le 13 courant.

—Négociations en cours, entre la direction de l'Académie et M. Alfred Lafontaine, pour l'acquisition d'un terrain.

—M. Gaspard Drainville passablement malade au commencement de la semaine.

Berthier

(8 Sept. 1934). — **Impression d'une cérémonie religieuse.** — A 8 heures ce matin, je me rends au monastère des Dominicaines, pour assister à une profession des voeux perpétuels d'une petite Soeur entrée dans la communauté au début de l'arrivée des religieuses en cette paroisse. Ce furent les voeux de Soeur Marie des Anges qui, heureuse de son choix, est admise pour sa vie entière chez les Moniales. La petite chapelle est remplie à sa capacité et même jusqu'en arrière de la porte d'entrée. Le saint sacrifice de la messe est célébré par M. le chanoine Désy, curé, et le sermon est donné par le R. Père Faubert, du Juvénat qui commente les qualités et les vertus des religieuses vouées à cette vie de sacrifice et de pénitence. C'est ce que Dieu demande à ces âmes généreuses. N'est-ce pas une vocation d'élite que celle-là et c'est avec raison que l'on dit que le cloître est le vestibule du ciel.

Ensuite agenouillée au pied de l'autel l'humble religieuse émet ses voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance à N. S. et à sa communauté. Puisse-t-elle avoir une carrière longue, c'est le voeu que je formule en un si beau jour. Tout se termine par la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Un témoin.

Mascouche

(D. N. C.)—La grand'messe dimanche dernier fut chantée par M. l'abbé C. Ayotte, récemment nommé vicaire ici. Nous lui souhaitons de nombreux et heureux jours parmi nous.

—0—

On annonce le mariage de M. Maurice Dupras, fils de Mme Vve Damase Dupras à Mlle Agathe Chartier, fille de M. Paul Chartier, de Lanoraie.

—0—

Mlle Cécile Mathieu est retournée au couvent de Lachaine et Mlle Violette Marien, au couvent de St-Roch. M. François Pauzé et J.-Paul Archambault sont au collège de Terrebonne; M. Yvan Desormiers au Séminaire de Joliette et M. Gérard Ethier au Collège de l'Assomption. M. Gilles Archambault est au collège Laval de St-Vincent de Paul. M. Marcel Aubin entre au Séminaire de Philosophie et M. Henri Locas au Grand Séminaire de Montréal.

—0—

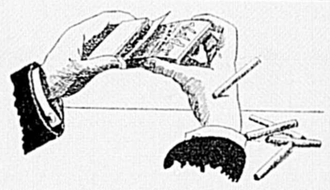
A l'occasion du départ de leur fils Jean-Paul, pour le collège de Terrebonne, il y eut réunion de famille chez M. Amédée Archambault. Etaient présents: M. et Mme Atchez Archambault, MM. Edouard et Raphael Archambault, Mlle Germaine Renaud, M. Gaétan Archambault, Jean-Paul, Monique, Charles-Alain, Marie-Paule et Fernand Archambault. Il y eut chant, musique et partie de cartes.

St-Joachim

(D. N. C.)—**Sincères félicitations.** — A Mlle Marguerite-Marie Gauthier qui a obtenu son brevet Supérieur avec distinction, élève de Sr Marie de Ste-Bernadette de Jésus des Srs de la Providence, à St-Henri de Mascouche.

—A Mlle Lucie Villeneuve qui a reçu son brevet Supérieur avec distinction, élève de Sr Marie Emilienne des Srs de Ste-Anne à St-Cuthbert.

—A Mlle Lucie Mathieu qui a reçu son brevet Elémentaire avec distinction, élève de Sr Marie Jean de Bathmas, des Soeurs de Ste-Anne à Ste-Anne-des-Plaines.



ROULEZ VOUS-MEME VOS CIGARETTES

—avec—

UNE MACHINE

"VALDOR"

DU TABAC

"VALDOR"

DU PAPIER

"Terrebonne"

—et—

OBTENEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX

La machine "VALDOR" roule une cigarette parfaite en un clin d'oeil. Employez de préférence le tabac "VALDOR" et le papier "TERREBONNE". Conservez les coupons-monnaie.

Maintenant un nouveau tabac à pipe "VALDOR" pour la jeunesse — très doux.

COMPAGNIE DE TABAC TERREBONNE

TERREBONNE, Qué.

ELZEAR MARTEL

Dépositaire en gros

85, rue Lajoie **Tél. 478**

Parce qu'elles ont renoncé aux épingles à chapeau, les femmes se flattent d'avoir commencé le désarmement.

UNE MINUTE S. V. P.

Nous prions nos anciens abonnés qui ne l'ont pas fait encore, de se mettre en règle avec notre administration.

Nous apprécierons comme un témoignage d'encouragement ce geste de bonne volonté de leur part.



CHEZ-NOUS

Directrice : RAPHAELLE

CAUSERIE

En marge du IVème Centenaire

Ce qui a le plus émerveillé les Français d'outre-mer que l'éclat de nos fêtes attira sur nos bords, ce fut, avant tout, notre survivance. Que nous fussions demeurés, au milieu d'une ambiance si fortement saxonne, minorité en butte à une hostilité souvent froidement marquée, français de parler et d'esprit, tout en acquerrant une personnalité ethnique indiscutable, voilà ce qui émerveille la vieille France, ce qui nous vaut son admiration, je dirais presque: sa reconnaissance.

Au fait, nous n'avons rien fait d'autre chose, depuis 1534, que survivre, en dépit des hordes sauvages qui s'étaient juré la mort des français, d'abord; survivre ensuite, malgré la persécution systématique d'un conquérant qui rêvait de nous angliciser pour mieux nous détruire; survivre actuellement, en dépit de l'infiltration américaine et du courant néo-paien.

A la lumière des événements inoubliables qui viennent de se dérouler à Gaspé, aux Trois-Rivières et à Montréal, il appert que nous n'aurons encore, pour bien des décades à venir, qu'un seul devoir primordial, qu'une seule tâche essentielle, qu'un seul mot d'ordre : SURVIVRE! Survivre encore, toujours, par tous les moyens possibles!

Nous nous le devons à nous-mêmes et à notre passé glorieux. Nous le devons à l'humanité, parce que, ainsi que le disait un membre de la délégation française, nous sommes un symbole d'union, un lien entre deux grandes races.

Et nous survivrons en autant que nous serrerons les rangs; en autant que nous irons de l'avant; que nous aurons la volonté de faire notre marque jusque, et avant tout, dans le domaine spirituel. Nous vivrons si, respectueux des traditions et de l'Histoire, mais ennemis de la routine, nous savons joindre l'action à la pensée et si nous allons puiser l'énergie morale et la foi en la Patrie dans la doctrine immuable du seul Législateur: le Christ, Roi des nations.

RAPHAELLE.

"Nos petits débats"

Cette rubrique est ouverte à toutes nos correspondantes (et aux correspondants qui s'y intéressent, cela va de soi) et toute latitude leur est laissée quant aux questions à être traitées sous ce titre. Les envois des correspondants, pour paraître dans l'édition de la semaine doivent être adressés le vendredi ou le samedi précédent, au plus tard, à RAPHAELLE, 803, RUE DULUTH EST, MONTREAL.

La Directrice.

1—Quelle est, selon vous, le mari idéal? — MONTE-CHRISTO.
2—Quelle est la femme idéale? — HOLA!
3—Le mariage vaut-il mieux que le célibat? — KI-SEN-FOU.
4—Quel est votre auteur préféré? Et de cet auteur, quel est l'ouvrage que vous aimez le mieux? Motivez votre choix. — ROSE-ANNE

A MONTE-CHRISTO :—

Permettez-moi pour cette fois de vous offrir des félicitations pour ce qui est des amitiés vous avez l'idée juste!... Où trouver un ami véritable?... Il y en a cependant... Mais comme ils sont rares ceux qui sont sincères dans le fond de l'âme, désintéressés pour eux-mêmes qui s'attachent à la personne et non à la fortune au crédit ou rang.

Comme c'est bon cependant un ami que le caprice ne change pas qui est toujours le même malgré la diversité des temps et des événements des conjonctures et des situations que l'on puisse rencontrer. Enfin un ami qui seul jusqu'au dernier moment de la vie vous resterait sensiblement fidèle.

Au revoir et merci.

HOLA!

A EDITH :—

Votre réponse m'a intéressée. Merci de votre bienveillance! Cependant si j'avais le temps de discuter il y aurait divergence d'idées, bien que les vôtres soient très bonnes.

Au revoir et bon souvenir.

J'espère que vous me reviendrez!

HOLA!

—0—

A KON-KYSE :—

Bonjour chère vous. Vous vous faites rare dans les débats.

Bon souvenir!

HOLA!

AU FIL DU TEMPS...

UNE GAFFE!

Quand on reçoit de la visite qui, par surcroit nous accorde des faveurs, on attend qu'elle soit partie pour faire, s'il y a lieu, des remarques désobligeantes...

MM. Flandin et Henry, membres de la Mission nationale française ont dû, avant de retourner en France, faire une "mise au point" au sujet des décorations françaises laissées derrière eux en Canada. Ils ont dit que les décorations distribuées ne se rattachent pas nécessairement aux fêtes de Cartier, mais qu'elles sont des témoignages de reconnaissance du gouvernement français pour services rendus à la France, en plusieurs occasions par le passé, par les récipiendaires. Ils auraient ajouté que la République française ne les accorde pas sous le **coup de menaces.**

Cette "verte semonce" nous a été méritée parce qu'un échevin de Montréal vient de reprocher aux délégués français de passage en cette ville d'avoir **"oublié"** de décorer le maire de la Métropole du Canada à l'occasion des fêtes données en l'honneur de Cartier. Grave oubli, paraît-il! Ce que cela doit bien sonner à l'oreille de l'amour-propre des titres comme ceux-ci: Officier, Commandeur de l'Ordre de l'Etoile noire; Grande Croix, Officier, Commandeur de la Légion d'honneur. Il faut bien respirer avant et après...

Cependant, M. Houde ne s'en fait pas pour si peu car il y a encore les années 1935, 1941, 1942 et même 1960!...

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage... D'ailleurs, pour lui, ces raisins sont trop "verts" car, il ne s'en cache pas, il préfère les bouts de rubans canadiens! Le Roi ne vient-il pas de créer "chevalière" une femme de la province voisine qui réserve ses loisirs pour le plus grand bien de la société protectrice des animaux...

Pas de décorations, ni lui, ni vous! Moi non plus! Je me console en pensant que Cartier, **"notre"** Jacques Cartier, puisqu'on l'a abandonné et disgracié là-bas, que lui le grand Malouin est mort très pauvre et sans la moindre "médaille" à porter. Les **"grands hommes"** très souvent ne sont reconnus qu'après leur mort... qu'ils soient pairs ou maires tout à la fois.

TROUBADOUR.

N. de la R. — L'auteur dédie cette chronique à Edith, Holà!, Kon-Kyse, Pierrot, Rose-Anne et Mon-te-Christo.

Troubadour et Mario suggèrent que chaque courrieriste rédige une chronique du temps. Les meilleures seraient choisies et publiées à tour de rôle. Nous appuyons de grand coeur cette suggestion et en félicitons les auteurs.



COURRIER DE RAPHAELLE

HOLA :— Le courrier était déjà en route quand m'est arrivée votre lettre de la semaine dernière, d'où le retard... Vous étiez anxieuse, me dites vous? reste maintenant à savoir si vous êtes satisfaites? C'est vrai, il y a bien longtemps que vous attendez cette lettre. Il y a aussi longtemps que je me propose de vous l'écrire, mais d'une semaine à l'autre, avec les mille et un tracas auxquels personne n'échappe, le temps passe sans que j'aie le temps de mettre ma correspondance au clair. Vous n'êtes pas la seule à attendre, malheureusement! Quand vous lirez ce billet, vous aurez sans doute repris votre tâche. Je vous admire sincèrement, car je devine avec quelle compétence et quel dévouement vous devez la remplir... Et je vous envie un peu, vous qui pouvez faire oeuvre utile tout en restant loin des grands centres. Votre chronique dédiée à la jeunesse écolière m'a beaucoup plu. J'espère bien que vous nous les continuerez malgré le peu de loisirs que vous aurez sans doute. Auriez-vous l'obligeance, quand vous m'écrirez à nouveau de me répéter votre adresse? Je crois qu'il y a un numéro de case postale, n'est-ce pas? et justement, je ne le retrouve pas. Au revoir, ma chère amie, mon amitié et mes voeux de succès vous accompagnent. N'oubliez pas le concours!

—0—

PIERROT :— Il faut toujours laisser courir votre plume à son goût, cela me fait toujours plaisir, surtout quand elle est, comme cette fois, messagère de bonnes nouvelles. Mon Dieu, oui, l'automne se fait bien un peu sentir, mais l'automne des villes n'a pas l'âcre splendeur de votre automne campagnard, votre bel automne drappé, comme un roi, dans la splendeur des ors et de l'écarlate. La petite enquête a fort bien marché et toutes les collaborations m'étaient nécessaires, même la vôtre, quoi que vous en disiez. Vous prendrez part au concours, n'est-ce pas, je publie "Le Manoir" cette semaine. La fantaisie "carabine" paraîtra un peu plus tard, à moins que je ne l'adresse au Quartier Latin... Qu'en dites-vous?

—0—

MARIO : — Et vous aussi, votre lettre m'est arrivée un peu tard. Vous avez raison pour ce qui est de la chronique du temps, et j'invite tous ceux que la chose intéresse à la rédiger à tour de rôle. Claude Morand consentira peut-être à faire de la graphologie gratuitement un peu plus tard. Actuellement, il n'a même pas le temps d'en faire moyennant finances, m'a-t-il dit. Patientons... Je compte bien que vous n'oublierez pas le concours. Au revoir, n'est-ce pas?

—0—

vous êtes le premier. Je vous remercie pour ce **"Lexique pour menus bilingues"** que j'annoncerai volontiers, cette semaine ou, au plus tard, la semaine prochaine. Vous avez sans doute remarqué les innovations apportées à la page féminine? Je vous invite cordialement à prendre part à notre concours. Au revoir.

RAPHAELLE.

TROUBADOUR :— Et de fait, mercie, n'en doutez pas de tout mon coeur, et de vos encouragements et de votre intelligente collaboration. Votre place vous est toujours gardée, malgré les absences souvent nécessaires, je le comprend. J'espère que vous prendrez part au concours? Je compte sur tous mes amis. Au revoir!

—0—

ANDRE D.-H. :— Savez-vous bien que je commençais à me demander ce que vous deveniez? Aussi votre lettre a été bien reçue. Je vous remercie pour ce

ANOMALIES...

L'homme est plein de contradictions...

Parfois tout de même il exagère!...

Lisez et méditez celles-ci, que j'extrais d'un aimable Bulletin : "Les Clochers ardoisés".

—Avoir besoin de Dieu dans l'adversité... l'ignorer dans la prospérité.

—Intéresser les saints à toutes les maladies du corps... ne jamais les invoquer pour la santé de l'âme.

—Être à l'heure pour prendre le train... arriver méthodiquement en retard aux cérémonies religieuses.

—Avoir le temps de fréquenter les salles où l'on danse... ne pas trouver celui de pénétrer dans le temple où l'on prie.

—Assister aux messes d'inhumation... manquer celles d'obligation.

—Un jour de mariage... beaucoup pour l'hôtel, très peu pour l'autel.

LE COEUR DU PRETRE

S'il est un lieu de ce monde où la compassion habite, toujours prête à couler sur les blessures humaines, oh! croyez-moi, c'est le coeur du prêtre! Chose étrange! Le prêtre a traversé nos misères, pour monter plus haut, dans une région où elles ne l'atteignent plus, et il est le seul qui s'y abaisse pour les consoler. Après les avoir, d'une main si dédaigneuse et si ferme, écartées de lui-même, il les panse en nous de sa main la plus tendre. Il devine ce qu'il a voulu ignorer, il nous connait souvent mieux que nous ne nous connaissons; il va par un instinct sûr aux endroits douloureux et cachés. Il n'a pas de jalousie pour nos joies, il ne triomphe pas de nos mécomptes. Il nous écoute nous plaindre, sans se lasser; il unit ses larmes à nos larmes qui tombent; il entend toujours, de son air attentif et miséricordieux, l'histoire, connue d'avance, que nous lui racontons. Lui qui, de la cime auguste et âpre qu'il s'est choisie, aurait tant de droit de se désintéresser de nos peines, de sourire des petites ambitions et des petites chimères avec lesquelles nous nous forgeons des supplices, il est doux pour notre faiblesse. C'est un mystère qui reçoit sa clarté là où il prend sa source, en Dieu.

Comte H. De Lacombe.
(Amour et Foi).

LA BONNE CUISINE

COMPOTE DE POMMES MISE EN BOITE, SANS SUCRE

Laver et couper les pommes en quartiers en enlevant toutes les meurtrissures ou les défauts, mais sans peler ni vider; ajouter juste assez d'eau froide pour empêcher les pommes de brûler et faire cuire jusqu'à ce que les pommes soient très molles; les presser dans une passoire; faire bouillir la pulpe de pommes 20 minutes et la mettre dans des bocaux chauds stérilisés. Cette pulpe se gardera indéfiniment et peut être assaisonnée et parfumée au goût quand on s'en sert.

—0—

COMPOTE DE POMMES AUX AMANDES

Verser une bonne compote de pommes dans un plat à servir peu profond; saupoudrez d'une couche épaisse d'amandes hachées et de cannelle; servir chaud ou froid avec ou sans crème.

—0—

POMMES MITONNEES AU SIROP

2 tasses d'eau bouillante, 1 à 2 tasses de sucre, 8 pommes.

Faire un sirop en faisant bouillir le sucre et l'eau 5 minutes. Vider et peler les pommes; faire cuire lentement dans le sirop, bien recouvrir et surveiller attentivement. Lorsque les pommes sont tendres, les enlever, ajouter un peu de jus de citron au sirop et verser par-dessus les pommes. Les cavités pourraient être remplies avec de la gelée ou des raisins.

—0—

POMMES CUITES A LA VAPEUR

Choisir 8 pommes rouges, faire cuire dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'elles soient molles, retourner souvent; mettre assez d'eau pour entourer la moitié des pommes, enlever les épluchures soigneusement pour laisser la couleur rouge; ajouter à l'eau 1 tasse de sucre, l'écorce râpée de ½ citron et le jus de 1 orange; faire mijoter jusqu'à ce que l'eau soit réduite à 1 tasse, refroidir et verser par-dessus les pommes.

—0—

POMMES CUITES A LA CREOLE

Faire cuire des pommes vidées, dans un peu d'eau et du jus de citron; mettre dans un plat et remplir les centres avec de la gelée ou de la marmelade; ajouter au liquide ¼ de tasse de sucre, faire bouillir et verser par-dessus les pommes mettre une meringue par-dessus chaque pomme; faire cuire les pommes à four modéré pendant 8 ou 10 minutes; servir froid.

—0—

POMMES FLOTANTES

2 tasses de pommes cuites bien écrasées, 4 cuillerées à table de sucre, les blancs de 3 oeufs battus en crème ferme.

Bien mélanger ensemble et servir dans des plats en verre avec une crème faite avec les jaunes de 3 oeufs, 2 cuillerées à table de sucre, 1 pincée de sel, 1 tasse ½ de lait et de la vanille. Lorsque la crème est froide, la mettre autour de la pomme en garnissant avec une cerise ou une noix.

—0—

GELEE DE POMMES

Laver des pommes; enlever les queues et les taches; couper en 4, mais ne pas les éplucher, ni les vider ajouter juste assez d'eau pour recouvrir les pommes et faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient molles et se mettent en bouillie; faire passer dans un sac à gelée. La pulpe qui reste pourra être passée dans une passoire et employée comme confitures, à conditions qu'on y ajoute des fruits pour mesurer le jus et ajouter ¾ autant de sucre qu'il y a de jus. Faire bouillir le jus lentement pendant 20 minutes, enlever l'écume et ajouter le sucre chauffé. Faire bouillir environ 5 minutes ou jusqu'à ce qu'il se prenne en gelée; verser dans des verres chauds stérilisés et cachetés lorsque la gelée est froide.

La gelée de pommettes se fait de la même façon.

Amicale du couvent de St-Ambroise-de-Kildare

Les Soeurs de Sainte-Anne du couvent de Saint-Ambroise-de-Kildare invitent cordialement toutes leurs anciennes élèves à se réunir à leur Alma Mater, dimanche le 30 septembre, à 2 heures, p. m.

Une réponse est sollicitée pour le 26 septembre.

Trois fous se sont échappés d'un asile dans une ville américaine. Une équipe fut envoyée à leur recherche. Elle revint avec cinq!

CONCOURS

OUVERT DU 6 SEPTEMBRE AU 15 OTOBRE

D'ici au 15 octobre, il s'agit de trouver un nom et une devise pour notre page.

Chaque échangiste est invité à nous faire part du nom et de la devise de son choix, et, bien entendu, à motiver brièvement ce choix. On peut signer indifféremment d'un pseudo ou de son nom véritable. Un prix sera accordé au parrain ou à la marraine de la page; un autre, au concurrent dont la devise sera adoptée; un troisième sera tiré au sort entre tous les concurrents.

On voudra bien inscrire le titre et la devise chacun sur une feuille distincte et ne pas écrire au verso. Les réponses seront publiées, au fur et à mesure de leur réception, dans la page féminine.

A l'oeuvre!... et bon succès!

RAPHAELLE.

LE COIN DU POETE

LE MANOIR

A notre vieux manoir

Non loin du Saint-Laurent, à l'ombre de vieux pins,
Se dresse altier et fier de son passé de gloire
Un beau castel de pierre, antique, séculaire
Qu'entourent de nombreux et superbes jardins.

A ses pieds l'onde pure aux reflets opalins
Glisse entre des massifs de roses, de fougère.
Dans ses vastes salons, aux cheminées de pierre,
Des portraits de héros, de beaux meubles anciens.

Tout parle du passé, que l'on croit voir renaître
Dans ce coin enchanteur, où semble reparaître
L'ombre des grands seigneurs, sitôt que la nuit croit.

L'émotion étreint, le passant qui s'arrête
Pour regarder pensif ce souvenir qui reste
Des temps où le drapeau de la France flottait.

Jeanne Le ROY.

LES VILLAGES

Il y a de grands soirs où les villages meurent,
Après que les pigeons sont rentrés se coucher.
Ils meurent, lentement, avec le bruit de l'heure
Et le cri bleu des hirondelles au coucher...

Alors, pour les veiller, des lumières s'allument,
Vieilles petites lumières de bonnes soeurs,
Et des lanternes passent, là-bas, dans la brume.
Au loin le chemin gris chemine avec douceur...

Les fleurs dans les jardins se sont pelotonnées
Pour écouter mourir leur village d'antan,
Car elles savent que c'est là qu'elles sont nées...
Puis les lumières s'éteingnent, cependant

Que les vieux murs habituels ont rendu l'âme,
Tout doux, tout bonnement, comme de vieilles femmes.

Henry BATAILLE.

PRECHONS L'ACHAT CHEZ-NOUS...
ET ACHETONS CHEZ-NOUS.



SI **vous souffrez de :**

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Douleurs de dos, de reins,
Périodes douloureuses ou irrégulières
Troubles internes
essentiellement féminins,

symptômes ou conséquences de l'ANEMIE pernicieuse, Mesdames, les PILULES ROUGES, elles sont toujours employées avec grand succès.

PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles



Les
Enfants Heureux
— et les —
Parents Satisfaits
se trouvent dans les foyers où

LE NOVORO DU DR PIERRE

est toujours à portée de la main comme remède de famille

C'est à quoi la mère pense en premier quand les maux communs assiègent l'existence d'une famille, et il suffit habituellement à restaurer l'état normal.

Il est utile dans le traitement de

Irrégularités des Intestins	Indigestion	Difficultés urinaires
Faiblesse d'Estomac	Nervosité	Maux de Tête
Impuretés de sang	Fatigue	Excès de Bile
Rhumes communs	Constipation	Insomnies

Le secret des résultats de cette vieille médecine herbeuse réside dans son action sur les organes de digestion et d'élimination.

Munissez-vous-en d'une provision pour la famille, — faites-le aujourd'hui et soyez prêt pour les maux soudains.

OFFRE SPECIALE: Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un article ordinaire de commerce : seuls des agents locaux peuvent le fournir. Une bouteille spéciale d'essai, contenant 14 onces de médecine vous sera envoyée en port payé, contre remise de $1.00 et du coupon ci-contre.

Dr. Peter Farhney & Sons Co.
2501 Washington Blvd, CHICAGO, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Coupon No C 2456

Dr. Peter Farhney & Sons Co.,
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Pour le montant ci-joint de un dollar veuillez m'envoyer une bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre, en port payé.

Nom _____

Adresse _____

Bureau de Poste _____



Pour l'Agriculture

"L'agriculture est pour l'homme une compagne d'utilité, d'honneur et même de gloire".

Au Canton Lamotte

Tous les jours on rencontre des gens qui déclarent sérieusement que jamais, au grand jamais, ils ne consentiraient à aller s'établir en Abitibi, parce que disent-ils, ça gèle, c'est trop mouilleux, c'est trop sec, il fait trop chaud l'été, c'est froid l'hiver; parce que la terre est de défrichement trop difficile, qu'il ne s'y trouve pas assez de bois, que c'est trop embroussaillé, que la forêt est trop dense, que le trèfle vient trop haut, que..., et que d'autres choses encore!

Inutile de dire que ces gens n'ont jamais mis le pied en Abitibi: ça ne les empêche pas de connaître ça!

Heureusement pour M. Wilbrod Royer, fils de Prudent, de Saint-Bernard, comté de Dorchester, il n'a pas cette pré-science des pays inconnus.

Ca lui a porté chance.

En 1914 il quittait Saint-Bernard de Dorchester pour la ville, et de là pour Parent, petit village perdu sur le versant nord des Laurentides.

En 1919, voyant que l'industrie ne lui assurerait pas la vie stable que peut donner la culture d'une ferme, il allait s'établir sur un lot en forêt, pillé, brûlé par endroits, situé en bordure du beau lac Le Motte, au pays abitibien.

En ces temps, le gouvernement n'aidait pas, ou du moins presque pas les colons.

Et la famille Wilbrod Royer dut attendre huit ans avant d'avoir un chemin pour communiquer avec le monde dit civilisé.

Maintenant, le voyageur qui passe par là voit chez M. Royer une bonne maison finie à la peinture, une grange-étable de 35 pieds par 70, une autre de 20 par 30, un hangar de 20 par 50, un cheptel de 6 vaches laitières, 4 taures, des génisses, 2 boeufs, 4 chevaux, un poulain de 2 ans, 16 moutons, et une myriade de poules.

En examinant la ferme, le voyageur remarque que M. Royer a environ 75 acres en labour, 60 en pacage bientôt prêt au labour, trois ou quatre acres en légumes, aussi un beau grand jardin potager d'un acre.

Et comme le dit M. Royer lui-même, je ne suis pas arrivé tout à fait millionnaire, n'ayant pour tout partage lors de ma venue qu'un petit habit mleu acheté à Montréal.

L'an dernier, sur 5 acres ensemencés en blé il récolta 230 minots d'un blé que les céréalistes d'Ottawa déclarèrent être du blé dur No 1, comme celui des meilleures terres de l'Ouest.

On en trouve d'autres comme ça au pays abitibien.

J.-E. LAFORCE.

Le 8 septembre, 1934.

Fils de cultivateurs, pour vous cette école régionale d'agriculture

Permettez-moi, nobles jeunes gens, de vous saluer tous et de vous rappeler qu'il y a dans la région, à St-Barthélemi, comté de Berthier, une école d'agriculture ouverte spécialement pour vous tous, —je dis pour vous tous, et je tiens à ce que vous le reteniez bien, **pour tous les jeunes cultivateurs de la région,** car pas un seul peut se flatter de n'en avoir pas besoin. Qui, en effet, parmi vous, jeunes cultivateurs de 16 à 24 ans, peut se rendre le témoignage d'être cultivateur parfait?

Tous, du premier au dernier, cette école doit vous intéresser; vous désirez; j'en suis convaincu, devenir cultivateur progressif; vous désirez, et avec raison, devenir ce qu'on appelle un vrai cultivateur. Eh bien! le vrai cultivateur est celui qui connait et qui pratique sa profession, le vrai cultivateur est celui qui connait sa langue, le vrai cultivateur est celui qui connait et qui pratique sa religion. Religion, langue, profession, voilà ce que l'Ecole veut cultiver chez vous, parce que c'est ce qui fera de vous des hommes tels que conçus par le plan divin, des hommes tels qu'en demande l'Eglise, la société et tels qu'en réclame ardemment la profession.

Cette école, sous la direction des Clercs de Saint-Viateur et sous les auspices de l'autorité religieuse diocésaine, ouvre ses portes au début de novembre, pour les fermer à la fin d'avril, en accordant une quinzaine de jours de vacances aux fêtes, de sorte que le jeune homme qui décide de suivre un cours agricole laisse le foyer après le gros des travaux de l'automne et est prêt à revenir pour les premiers travaux du printemps; il acquiert là des connaissances et une formation qu'il appréciera hautement toute sa vie et qui certainement rayonneront autour de lui et se répercuteront chez ses descendants.

Ce cours est de deux ans, les matières agricoles y sont enseignées par un agronome; à la fin de la deuxième année, un diplôme de capacité agricole est accordé aux élèves qui ont subi avec succès un examen final sur les principales matières enseignées durant les deux années.

Fils de cultivateurs qui me lisez, pourquoi tarder davantage? Il y va de votre avenir et de celui de la classe agricole. Vous désirez, j'en suis certain, cette éducation, cet enseignement spécial, vos parents le désirent également, la profession le réclame hautement, le clergé et l'Etat vous encouragent de toutes leurs forces, il n'y a plus qu'une seule chose à faire, c'est la principale et elle dépend entièrement de vous: "une petite décision de votre part". N'hésitez pas, que votre réponse soit celle d'un de vos confrères convaincu: "Ensemble, allons-y les gars, il y va de notre avenir".

Parents, je vous en prie, comprenez la portée de ce geste, n'allez pas vous objecter; le petit sacrifice à consentir est un placement sûr qui vous profitera en profitant à vos enfants. C'est pour eux un droit, pour vous un devoir; vos enfants sont pour vous le plus grand des biens, alors pour eux ne négligez rien, c'est le meilleur héritage dont vous puissiez les doter.

G. RIVARD, prof.

FABRICATION DES CONSERVES A LA MAISON

L'embouteillage à froid, à cuisson unique, est l'un des moyens généralement employés pour faire des conserves à la maison. On l'appelle de ce nom parce que les aliments crus ou en partie crus sont mis dans un bocal recouvert d'un liquide, du sirop ou de l'eau, par exemple, et le bocal et son contenu sont chauffés simultanément au moyen d'eau bouillante ou de vapeur. Ce procédé peut être employé pour tous les fruits et légumes; il est recommandé pour l'emploi à la maison par le Ministère fédéral de l'Agriculture dans un bulletin qui traite des différents moyens de faire des conserves de fruits et de légumes. Ce procédé d'embouteillage à froid, à cuisson unique, est très simple; il procure une stérilisation complète, car le produit est mis dans des bocaux stérilisés qui sont tenus bouchés pendant le procédé de cuisson. Les germes que renferme le contenu sont détruits de cette façon et il est impossible que les bactéries venant de l'air et d'autres sources extérieures puissent s'introduire dans le contenant. Le produit fini a une apparence supérieure. Rien n'est écrasé, tous les fruits et toutes les tranches restent intacts, et conservent tout leur goût, leur couleur et leur texture.

Le classement des oeufs par le marchand de campagne

Un développement récent et très intéressant au point de vue des expéditeurs d'oeufs à la campagne, dit le Bulletin du Commerce des Oeufs et des Volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture, c'est le nombre toujours grandissant de petits expéditeurs, marchands de campagne, qui ont si bien amélioré leur classement que les acheteurs recherchent leurs expéditions et les paient sur la base du classement fait par l'expéditeur. Cette pratique n'est pas nouvelle; elle remonte déjà à plusieurs années, mais elle a fait peut-être des progrès plus rapides cette saison qu'en aucune saison précédente, spécialement dans les cinq provinces de l'Est. A l'heure actuelle, certains marchands de Montréal paient une prime de deux cents la douzaine pour des oeufs de ce genre, en plus du prix ordinaire, et ils renvoient également les caisses de l'expéditeur. Il est inutile d'insister sur l'avantage de ce système; l'expéditeur en profite aussi bien que le producteur. En outre, l'application sérieuse du classement effectué de cette façon provoque une amélioration sensible dans la qualité des oeufs dans les districts où il a été entrepris.

La moissonneuse sur les prairies

Pendant bien des années avant 1930, les provinces des Prairies importaient habituellement de 25,000 à 50,000 hommes pour la saison de la récolte. Ces hommes venaient principalement de l'Est du Canada, mais la Colombie-Britannique en fournissait également plusieurs milliers et il en venait même des Iles britanniques et des Etats-Unis. La colonisation des provinces était aussi un des buts de cette importation d'ouvriers agricoles. Il n'y a pas eu de mouvement de ce genre dans les provinces des Prairies depuis 1929. On a prétendu que l'emploi de la moissonneuse-batteuse ou combine est la cause unique de ce changement. Il faut admettre que la combine a causé une diminution dans la demande d'ouvriers agricoles, mais il est probable que la cause la plus importante est l'augmentation qui s'est produite dans la main-d'oeuvre locale. —Dr J. F. Booth.

ENCHERES DE L'U. C. C.

MERCREDI, 5 SEPTEMBRE 1934

BEURRE

No 1 pasteurisé:
752 boites à 18¾ cts la livre
No 2 pasteurisé:
11 boites à 18¼ cts la livre

FROMAGE

No 1 blanc:
538 boites à 9½ cts la livre
No 2 blanc:
29 boites à 8½ cts la livre
No 1 coloré:
245 boites à 9 5-8 cts la livre
No 2 coloré:
9 boites à 8 5-8 cts la livre.

Ces ventes sont organisées par l'U. C. C. ,sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ces ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée.

PROPOS AGRICOLES

Le Canada a exporté l'année dernière 27,700,600 livres de produits laitiers concentrés; c'est là une augmentation de près de 3,000,000 de livres sur le chiffre de l'année précédente.

—o—

A l'exception du blé d'Inde, qui accusera une augmentation, la quantité de légumes mis en conserves pour la saison de 1934 sera à peu près la même que d'habitude pour la plupart des espèces.

—o—

Dans l'Est aussi bien que dans l'Ouest du Canada, les cultivateurs s'intéressent de plus en plus à l'élevage des moutons, et beaucoup d'entre eux écrivent pour savoir où ils peuvent se procurer des brebis sur une base de participation aux bénéfices, sous contrat.

—o—

Une maison de l'Ontario qui traite directement avec les producteurs dit avoir fort bien réussi en encourageant les cultivateurs à mirer et à classer leurs oeufs et que ces cultivateurs font un très bon triage.

Jusqu'en ces dernières années, le miel clair ou liquide avait la préférence sur les marchés anglais, mais un recensement fait par la Commission du Commerce de l'Empire révèle une préférence croissante pour le miel granulé.

—o—

Il s'expédie des quantités considérables de maïs de table d'excellente qualité du district de Burlington, Ontario; il n'y a presque pas de pyrale ni de ver de l'épi.

—o—

A venir jusqu'au 9 août cette année le nombre total de boeufs canadiens expédiés sur les Iles Britanniques a été de 31,475 contre 30,100 pour la période correspondante de 1933.

—o—

L'étendue cultivée en betteraves à sucre a diminué de 2 pour cent au Canada en 1933, mais il est à noter cependant que pendant les années de la dépression de 1930-33, l'étendue plantée en betteraves à sucre était en moyenne de 44 pour cent plus considérable que celle des quatre années précédentes et que la production a été de 88 pour cent plus considérable.

—o—

La première expédition de navets de l'Ile du Prince-Edouard cette saison doit être faite cette semaine (13-18 août).

—o—

Les pommes de terre dans la province de Québec continuent à bien se développer dans la plupart des districts, spécialement dans le bas de Québec où il est tombé plus de pluie qu'ailleurs.

—o—

Le Canada ne rencontre que peu de concurrence dans la fabrication des produits de l'érable; le seul autre pays qui ait une industrie de ce genre, les Etats-Unis, n'en produisent pas suffisamment car il importe tous les ans une grosse quantité des produits canadiens.

—o—

La part du Canada dans les importations de blé en Ecosse augmente toujours. Elle était de 66½ pour cent pendant les premiers six mois de l'année, la plus forte qui ait été enregistrée depuis quelque temps et qui constitue probablement un record. La quantité de farine canadienne constituait également 61½ pour cent des importations totales de l'Ecosse pendant les mêmes six mois.

VISITEZ
L'OUEST DU CANADA
EXCURSIONS
à un sou du mille
Départ quotidien du
21 Sept. au 2 Oct.
Délai de validité - 30 jours

Aller et retour JOLIETTE à:

Winnipeg	$27.90
Régina	35.05
Saskatoon	37.35
Prince Albert	38.30
Calgary	43.95
Edmonton	43.95
Banff	46.20
Jasper	46.20
Kamloops	52.40
Prince Rupert	57.90
Vancouver	57.90
Victoria	59.65

Réductions proportionnelles pour plusieurs autres endroits de l'Ouest Canadien.
Enfants de 5 à 12 ans, moitié prix.
Les prix ci-dessus sont valables en voiture de première seulement.

On peut aussi se procurer une place en wagon-lit de seconde classe (tourist) en payant 1¼ de sou par mille (un supplément approximatif de 25%) plus le prix régulier de la couchette.

Arrêts en cours de route à Port Arthur, Armstrong et autres points au-delà.
Pour renseignements, billets et locations de couchette en wagon-lit-touriste s'adresser aux agents.
CANADIEN NATIONAL

Au nombre des produits agricoles exportés sur la Nouvelle-Zélande pendant les trois premiers mois de 1934 les suivants venaient du Canada: farine, blé, maizena, farine de maïs, macaroni, vermicelle et graine de trèfle. Pendant la même époque le total des exportations canadiennes sur la Nouvelle-Zélande était de $18,084,633, soit une augmentation de $5,036,651 sur la période correspondante de 1933.

—o—

Les chiffres suivants donnent une idée de la quantité de fruits absorbés par les conserveries commerciales canadiennes. La moyenne était de 641,330 caisses en 1921-25 et de 896,640 caisses en 1925-30. En 1930, la production des conserveries s'est chiffrée par 927,838 caisses, 784,833 en 1931 et 1,336,153 caisses en 1932. Les conserveries ont reçu en outre de 1921 à 1925 une moyenne de 34,000,000 de livres de fruits dont elles ont fait des confitures, des gelées, etc., et cette moyenne est passé à 52,600,000 livres pendant la période de 1925-1930.

On a déjà une taxe sur les radios sous forme de licence. Pourquoi ne pas mettre une taxe sur les annonceurs de radio qui vous ahurissent par la manière dont ils taxent la patience des auditeurs?

AVICULTEURS

Joignez-vous aux 125 membres du Comptoir Avicole

Ils ont reçu pour leurs oeufs du 29 août au 5 septembre les prix suivants : 28, 26, 23, 20 et 17 cts.

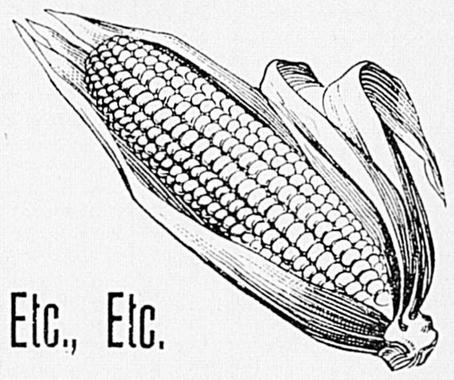
Tous les oeufs entrés jusqu'au mardi soir sont payés le mardi suivant.

LE COMPTOIR AVICOLE
St-Félix-de-Valois, Co. Joliette, Qué.

Expédiez-nous vos oeufs
NOUS VOUS PAIERONS
Argent Comptant
le plus haut prix du marché
CANADA PACKERS LIMITED
S'adresser au
Coin des rues St-Charles Borr. et Richard,
à JOLIETTE

POUR LA MISE EN CONSERVES
des fruits et légumes

Procurez-vous des étiquettes imprimées à votre NOM
Etiquettes en couleurs avec dessins appropriés pour vos conserves de :—
Blé d'Inde, Tomates, Fèves, Etc., Etc.



DONNEZ IMMEDIATEMENT VOTRE COMMANDE
A
L'Action Populaire
Tél. 270 JOLIETTE C. P. 1026

No 204 L'Action populaire, jeudi, 13 septembre 1934

HISTOIRE DE JOLIETTE

DOCUMENTS

publiés sous les auspices de la

Société Historique de Joliette

Série 10, No 44 LA CATHEDRALE

A LIRE ET A CONSERVER

7e VERRIERE
3e médaillon
DAVID TUE GOLIATH

Goliath revêtu d'une cuirasse, la lance à la main, est étendu par terre. On voit la pierre teinte de sang qui l'a frappé. Le jeune David, sans armure est accouru pour lui enlever son épée et lui trancher la tête.

Explication: Du vivant de Saül, Dieu avait ordonné à Samuel de sacrer roi, David, fils d'Isaï, demeurant à Bethléem. L'onction porta ses fruits et la destinée de David se révéla pendant la guerre des Philistins. Quoique jeune, il accepta le défi de l'orgueilleux Goliath mettant sa confiance dans le secours de Dieu. D'une pierre lancée par sa fronde, il tua le géant.

Sa victoire lui valut l'affection de Jonathas, fils de Saül, mais par contre la jalousie du roi obligea David à mener une vie errante pendant 7 ans. Cf. I Livre des Rois, ch. 17.

Leçon: Triomphe de l'humilité et punition de l'orgueil.

Figure: David vainqueur de Goliath est la figure de Jésus-Christ vainqueur du démon.

—o—

4e médaillon
MORT D'ABSALON

Absalon fuit Joab, mais sa monture lui échappe et il reste suspendu à un arbre par les cheveux.

Explication: Absalon était le troisième fils de David. Après avoir assassiné son frère Amnon, il conspira contre son père et le força à s'enfuir de Jérusalem. Il fut vaincu dans les bois d'Ephraïm par Joab, général du roi David. Dans sa fuite sa longue chevelure s'embarrassa aux branches d'un arbre où il resta suspendu. — Joab qui le poursuivait le tua malgré les ordres de David. Cf. 2e Livre des Rois, ch. 18, versets 9 à 16.

Leçon: Châtiment d'un mauvais fils. "Il avait cherché à faire tomber la tête de son père et il est pris lui-même par la tête", dit saint Jean Chrysestôme. Explication du Psaume 3.

Figure: "Absalon est la figure de ces fils pervers qui adorent le Christ en nous et persécutent le Christ en nous", dit S. Augustin. Dicours sur le psaume 142.

Absalon est aussi la figure de Judas qui veut la mort de son Maitre, comme Absalon celle de son père.

—o—

5e médaillon
JUGEMENT DE SALOMON

Salomon assis sur son trône donne à un soldat l'ordre de séparer un enfant sujet de dispute entre deux femmes. La véritable mère se jette aux genoux du bourreau tandis que l'autre demeure impassible.

Explication: Salomon était le fils de David et de Bethsabée. Il avait demandé à Dieu la sagesse. Le fait suivant prouve que le Seigneur l'avait exaucé.

Deux femmes se disputaient le même enfant. Salomon ordonna d'apporter un glaive, de couper l'enfant en deux parties et d'en donner à chacune des deux femmes une moitié. Mais celle qui était la véritable mère s'y opposa, préférant renoncer à son fils et qu'il fut vivant. Le roi connut ainsi quelle était la mère et lui fit rendre son enfant. Cf. 3e Livre des Rois, ch. 3, versets 16 à 28.

Leçon: Effet de la sagesse divine dans l'âme.

Figures: La paix au temps de Salomon figure la paix éternelle. Cette querelle célèbre dit S. Augustin est la figure de l'hérésie de Nestorius, qui enseignait deux personnes en Jésus-Christ. Sermon 200.

Selon S. Grégoire ces deux femmes sont l'image des vrais et des faux docteurs. Cf. Moral L. 21, c. 8.

—o—

8e VERRIERE
Le prophète Elie

Verrière du côté de l'Evangile entre la 5e et la 6e station du chemin de croix.

1er médaillon
ELIE NOURRI PAR DES CORBEAUX

Le prophète Elie est dans le désert assis près d'une source. Il tient dans sa main gauche la moitié d'un pain. Sa main droite indique le corbeau qui lui apporte une nourriture envoyée du ciel. Sur le médaillon nous ne voyons que les ailes de l'oiseau qui s'envole.

Explication: Le prophète Elie vécut 9 siècles avant Jésus-Christ.

Le roi Achab de concert avec sa femme l'impie Jézabel avait fait 1—construire un temple au dieu Baal; 2—avait établi 450 prêtres de Baal; 3—et fait mourir les prêtres du Seigneur.

Après une vie de silence et de contemplation Elie sort de sa retraite et va reprocher au roi Achab tous ses crimes. Il lui annonce, qu'en punition, une sécheresse désolera le pays. — Ce fléau dura 3½ ans.

Le roi, irrité voulut faire mourir le prophète. Elie dût s'enfuir dans le désert. Pendant ce temps d'exil Dieu lui envoya sa subsistance par des corbeaux. Cf. 3e livre des Rois, ch. 17, versets 2 à 6.

Leçon : Admirable Providence qui fait nourrir par les corbeaux l'homme divin dont le roi d'Israel n'était pas digne. Cf. Rorhbacker.

Figure: Ce pain envoyé du ciel est la figure de l'Eucharistie.

2e médaillon
ELIE FAIT EGORGER LES PRETRES DE BAAL

Le feu consume la victime sur l'autel pendant qu'Elie donne l'ordre de tuer les prêtres paiens. Un soldat l'épée à la main est prêt à frapper. Achab est assis; il voit mourir les idolâtres qu'il avait protégés.

Explication: Elie retourne auprès d'Achab pour lui annoncer la fin de la sécheresse et le met en demeure de choisir entre Baal et Dieu. Pour convaincre le roi, Elie rassemble le peuple et les prêtres de Baal sur le mont Carmel. Il invite les idolâtres à faire descendre le feu du ciel sur leurs sacrifices. Les ministres de Baal appellent en vain le feu d'en-haut. Elie, après avoir jeté de l'eau sur l'autel et la victime, se met en prière et le feu sacré consume l'holocauste. Ce miracle était une preuve éclatante en faveur de la religion mosaique. Alors Eli fit mettre à mort tous les prêtres de Baal afin de faire disparaître l'idolâtrie. Cf. 3e Livre des Rois, ch. 18, versets 1 à 40.

(à suivre)

Un jeune célibataire demande pourquoi c'est toujours une femme qui représente la Victoire. Qu'il attende! Quand il sera marié, il comprendra.

PREMIÈRE RÉCOLTE
LE MEILLEUR
THÉ DU JAPON

Un régal pour les buveurs de Thé Vert

La récolte de la nouvelle saison est arrivée du Japon. La première cueillaison des plantations du Japon est incomparablement riche en saveur et possède un arôme délicieux.

Demandez à votre épicier un paquet de Thé du Japon "SALADA" (étiquette verte)



690F

Chronique des Retraitants

Texte de la conférence donnée devant la Ligue des Retraitants de St-Félix-de-Valois à l'assemblée générale du 13 août 1934.

(Suite du dernier numéro)

La troisième vision eut lieu le jeudi, 18 février. Bernadette est, cette fois, accompagnée de deux dames qui s'agenouillent avec l'enfant pour prier. Soudain, un cri de joie: "Elle vient, Elle vient, La voilà!"... Une des dames a emporté du papier. Elle donne à Bernadette une feuille et une plume mouillée d'encre pour que la Dame écrive ses volontés. Bernadette s'approche et les dames la suivent; mais la Vierge lui fait signe de les renvoyer. Alors l'enfant demande: 'Madame, voulez-vous avoir la bonté d'écrire qui vous êtes et ce que vous voulez?" La Vierge se mit à rire et répondit: "Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas nécessaire que je l'écrive".

C'est la première fois que La Vierge lui parle "d'une voix douce et fine" dira Bernadette...

Après un instant, la Vierge ajouta: "Voulez-vous avoir la bonté de venir ici pendant quinze jours?"... Bernadette accepte. C'est alors que la Vierge lui promet qu'elle sera heureuse dans l'autre monde, mais pas ici-bas...

"Pourquoi, lui demande une des deux dames nous as-tu enjoint de reculer tout-à-l'heure?"

"Pour obéir à la Dame".

"Demande-Lui si ma présence Lui est désagréable?"

Bernadette interroge l'Apparition, puis déclare: "La Dame répond: Sa présence me plaît, je désire voir du monde en ces lieux".

Cette troisième vision dura environ une heure; l'enfant n'y eut pas d'extase et demeura en contact avec ses compagnes.

Sur le chemin du retour, Bernadette dit à l'une de ses compagnes: Mlle Millet, "Elle vous a longuement regardée. Elle vous a souri".

———0———

Bernadette avait promis à la Dame de revenir pendant quinze jours; elle en fit part à ses parents, qui, rassurés par l'expérience de l'eau bénite ne firent aucune résistance.

Le 19 février, Bernadette, sa mère et sa tante se rendent au Rocher dans les ténèbres du matin. Toutes trois s'agenouillent et Bernadette entre aussitôt en extase.

A un moment, l'enfant entend des cris au-dessus de la rivière, un bruit de bataille et des blasphèmes. Elle a peur et lève les bras vers la vision. La Vierge étend alors un regard courroucé vers la rivière et le bruit cesse.

On a toujours pensé que le démon avait voulu, à ce moment, effrayer Bernadette.

———0———

Le 20 au matin à six heures, Bernadette descend à la grève. Deux ou trois cents personnes sont déjà rendues sur les lieux. Elle se faufile à travers les gens pour arriver à sa place ordinaire et tombe aussitôt en extase...

Cette fois, l'extase s'anime; on voit que la Dame et Bernadette parlent longtemps ensemble.

Après la vision, on interroge Bernadette...

"La Dame t'a parlé... Que t'a-t-elle dit?"

"Elle m'a enseigné une prière".

"Quelle prière?"

"Oh! pour moi toute seule".

Cette prière que Marie enseigna à la pauvre bergère, jamais personne ne la saura. Bernadette vivra encore 21 ans et ne s'échappera jamais; elle emportera cette prière au ciel .

Au village, on commence à être jaloux de Bernadette. Certaines femmes disent: "Cette fille veut se faire passer pour une sainte... Elle se joue des choses sacrées".

Au couvent les Soeurs lui disent que "c'est indigne de faire, ainsi, du carnaval dans le saint temps du Carême".

On l'accable... on la dit folle.

———0———

Le dimanche 21 février, deux mille personnes ont précédé Bernadette au Rocher. Elle arrive à l'heure ordinaire et après les saluts d'unsage, elle entre en extase. Aujourd'hui, un médecin, le Docteur Dozous est là. Il saisit le pouls de Bernadette; "le pouls était tranquille, la respiration normale', dira-t-il plus tard.

Ce jour-là, Bernadette pleura et la Dame lui dit: "Priez pour les pécheurs".

A ce moment, la Police intervint dans l'affaire et défendit à Bernadette d'aller à la Grotte.

Voilà donc la pauvre enfant empêchée d'accomplir sa promesse... Toutefois le midi, en rentrant en classe, une force irrésistible la pousse vers la Grotte. La Police la suit... mais la belle Dame ne vint pas ce jour-là...

———0———

C'est à la septième apparition, le 23 février, que la Vierge révèla à Bernadette ces trois mystérieux secrets, que, tout comme sa prière, elle a emportés dans sa tombe.

Ici, encore, la pauvre fille ne s'est jamais laissée tromper par les questions les plus habiles. Des avocats retors, des juges sévères, des Evêques mêmes n'ont jamais pu lui arracher ses trois secrets.

———0———

Le 24, il y a foule quand Bernadette arrive.

Elle allume son cierge, s'agenouille et *entre en extase*... La Vierge sourit et regarde la foule avec amour.

Encore ce jour là, Bernadette pleure, et, au milieu de ses sanglots, on l'entend murmurer : "Pénitence... Pénitence"...

A ce moment, un policier arrive et crie à Bernadette: "Que fais-tu là, petite hypocrite?..." Mais il a beau crier, la tirer par le bras, la petite fille continue à voir l'Apparition et son visage baigné de lumière ne s'en détourne pas.

Ce jour-là, Bernadette tenait son cierge de la main droite. A un moment donné, elle plaça sa main gauche dans la flamme du cierge. Elle resta ainsi un quart d'heure —montre en main— sans se brûler le moins du monde.

———0———

Le 25, neuvième apparition qu'on a appelée l'apparition de la source.

En effet, après la troisième dizaine de chapelet, mais laissons la parole à Bernadette:

"La Dame me dit d'aller boire à la fontaine. Je cherche un instant et me dirige vers la rivière; car, c'était le seul endroit où il y avait de l'eau... La Dame me rappelle alors et me montre le coin gauche de la caverne... Je gratte la terre. Il vient de l'eau. Je bois de cette eau sale, je m'en lave... Je mange même un brin d'herbe parce que la Dame m'y a poussé".

Messieurs, cette source jaillie sous les doigts de Bernadette est l'endroit où une foule de miracles se produisent. Elle a un débit de vingt-et-un gallons à la minute et n'a jamais tari depuis 1858... Trois jours après que Bernadette eut creusé cette source sur l'ordre de la Vierge, une dame de Lourdes y plongea son bébé mourant et l'enfant fut guéri aussitôt...

———0———

Le 26, la Vierge ne vint pas. Le 27, Elle dit à Bernadette: "Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir une église ici".

Le curé de Lourdes avait un air sévère qui faisait peur à Bernadette. Et c'est vers cet homme dur que la pauvre bergère s'en va pour lui demander une chapelle. Le curé, craignant une tromperie, interroge longuement Bernadette; il réfléchit et finit par lui dire: "Tu répondras à la Dame, que le curé de Lourdes n'a pas l'habitude de traiter avec des gens qu'il ne connait pas... Qu'Elle dise son nom et qu'Elle prouve que ce nom lui appartient... Si cette Dame a droit à une chapelle, elle comprendra".

———0———

Le dimanche 28 février, Bernadette rend compte de ses démarches auprès du curé... La Dame la remercie de son obéissance, mais ne dit pas son nom.

———0———

Le 1er mars, une dame de Lourdes a prêté son chapelet à Bernadette ,mais la Vierge lui dit de prendre le sien.

———0———

Le 2, la Dame insiste encore pour avoir une chapelle...

Cette fois, Bernadette a tellement peur du curé, qu'elle emmène sa tante avec elle au presbytère.

Le curé la reçoit durement et lui dit: "Ecoute, mon enfant, il faut en finir... Si la Dame est Celle qeu tu penses qu'Elle donne un signe... Tu dis qu'Elle t'apparait sur un rosier; qu'il se couvre demain de roses et je croirai en Elle".

———0———

Le lendemain, 3 mars, la petite fille fit à la Dame la demande du curé; mais le rosier ne fleurit pas ce jour-là.

(à suivre au prochain numéro)

Pourquoi souffrir du rhumatisme

QUAND LE TRAITEMENT DU Dr BORASH PEUT ENLEVER VOS DOULEURS MEME ANCIENNES.

Des gens qui portaient béquilles ont été remis sur pieds grâce à ce traitement.

Le succès du traitement, c'est qu'il aide à débarrasser le sang de son mauvais acide.

Pour la même raison le traitement du Dr Borash est efficace dans le cas

d'Exzéma, de Paralysie, de Chancres, de Cancers, de Tumeurs.

Un sang pur est synonyme d'un organisme sain.

Vous qui souffrez de rhumatisme, d'exzéma, de paralysie. n'attendez plus. — Demandez notre questionnaire et nous vous dirons si nous pouvons vous soigner.

JOS. DAVIAU

REPRESENTANT AUTORISE POUR LE DISTRICT DE JOLIETTE

Ste-Julienne, Comté de Montcalm, Qué.

Les journées anticommunistes

ENTRE GRATUITE AUX SEANCES GENERALES

Il y aura durant les Journées anticommunistes trois séances générales, dans la salle académique du Gésu, rue Bleury, à 8 h.30 du soir: le jeudi 13 septembre, le vendredi 14, et le samedi 15. Ces séances sont gratuites, tous peuvent y assister sans carte. Les dames sont admises. C'est à la première de ces séances, jeudi soir, que parlera S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I.

Le dimanche matin, 16 septembre, tous les enfants sont invités à faire la sainte communion pour les enfants de Russie. Ce geste accompli en mai dernier par lés enfants d'Europe a été béni par le Souverain Pontife. S. S. Pie XI se réjouira de voir à leur tour les petits canadiens catholiques penser à leurs petits frères de Russie. "Notre Seigneur, écrit S. Exc. Mgr Gauthier, en approuvant cette communion, se laissera vaincre par un acte si touchant".

Ce même jour, le soir, aura lieu en plein air au Parc Lafontaine une grande assemblée destinée aux ouvriers .Des orateurs distingués leur exposeront la situation de l'ouvrier en Russie et la compareront à celle de l'ouvrier canadien. Ils leur inqueront aussi par quels moyens le sort de l'ouvrier canadien peut être amélioré. Cette assemblée se tiendra sous les auspices du Comité central des syndicats catholiques.

La propriété industrielle et les Canadiens-français

Liste de brevets d'invention, marques de commerce et droits d'auteur accordés par le Bureau des Brevets d'Ottawa aux Canadiens-français durant le mois d'août 1934. (Service du "Bureau Technique Albert Fournier", Procureurs de brevets d'invention de Montréal).

BREBETS D'INVENTION

343,664. Emile Léveillé et Adrien Lauzon de Montréal: "Leviers auxiliaires pour systèmes de bouchage automatique de bouteilles".

343,869 Jean Maurice Bissonnette de l'Epiphanie, P. Q.: "Procédé à traiter le bois pour boites de cigares".

343,898 Fredy Levesque de Québec: "Talon de chaussure".

344,022 Aldor Brodeur de Montréal: "Capsule de bouteilles".

344,045 J. O. Samson de Québec: "Poteau d'ancrage".

344,187 J. E. Valiquette de Webbwood, Ont.: "Traineau automobile à hélice".

344,292 Théophile Béland de St-Alexis des Monts, P. Q.: "Appareil de jeu".

MARQUES DE COMMERCE

Adélard Leclerc de Roberval, P. Q. Mot: "Dacel" pour la vente de barattes à beurre.

Sarto Desnoyers de Montréal et D. Bergeron d'Outremont. Mot : "Bixmix" pour la vente d'un médicament.

DROITS D'AUTEUR

"Affiche-pancarte" par l'Union Musicale de Sherbrooke.

"Le signe de l'amour de Jésus-Christ" par Treflé Brunet de Jogues, Ont.

"Réflexions, sur notre finance, sur notre industrie, sur notre commerce" par Albert Nervieux pseudonyme de Fernand De Haerne de Montréal.

"Cartes à jouer-horoscope" par Paul Martel de Québec.

"La clef du calcul" par Xavier Beaudoin de St-Ludger, Co. Frontenac, P. Q.

Le IVème centenaire de la Comp. de Jésus

Le 15 août 1534, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier, le bienheureux Pierre Favre, Jacques Lainez, Alphonse Salmeron, Nicolas Bobadilla et Simon Rodriguez de Azevedo, en prononçant leurs premiers voeux dans la chapelle commémorative du martyre de saint Denys, sur la colline de Montmartre, fondaient la Compagnie de Jésus.

Pour célébrer ce IVème centenaire, mercredi matin, un Père Jésuite américain, en présence de Mgr Schuler, de la Compagnie de Jésus, évêque de El Paso, au Texas (Etats-Unis), prononçait ses voeux perpétuels dans la crypte de la rue Antoinette, dont la chapelle coincide avec le Sanctum Martyrium où saint Ignace et ses compagnons prononcèrent leurs voeux, et 16 scolastiques Jésuites, recevaient des mains du cardinal Verdier, archevêque de Paris, l'ordination presbytérale dans l'antique église abbatiale de St-Pierre de Montmartre, où leurs premiers Pères vinrent, le matin du 15 août 1534, prier et chercher les clés de la chapelle consacrée à saint Denys.

Quelle plus magnifique et plus touchante façon de célébrer ce grand centenaire!

Comme se plut à le dire le cardinal de Paris, Supérieur général de Saint-Sulpice, "si Fénelon a proclamé Saint-Sulpice la Société le plus vénérable de l'Eglise de France, pourquoi n'ajouterions-nous pas que dans l'Eglise universelle la Compagnie de Jésus est l'Odre le plus illustre? La date du 15 août 1534 est un événement dans l'histoire de l'Eglise et dans l'histoire générale de l'humanité".

"Crucifiés au monde, revêtus du Christ, n'ayant au coeur qu'une seule intention; la plus grande gloire de Dieu", ces hommes du XXème siècle, comme leurs Pères et modèles du XVIème, restent fidèles au programme inspiré par Dieu à leur fondateur.

Merveilleuse continuité dont, catholiques, nous sommes glorieux puisqu'elle est un fruit de la présence dans l'Eglise du St-Esprit, dont Parisiens et Français, nous nous réjouissons avec fierté puisque Lutèce, où la Compagnie de Jésus a été fondée, lui donne toujours des religieux exemplaires et de généreux apôtres. "La Croix, Paris, 17 août 1934".

Tél. Ste-Julienne 47-3-1
Entrepreneur général
Stanislas Simard
Marchand de bois général préparé et brut
Moulin à scie et moulin à farine
Tous matériaux de construction.
Spécialité: Bois de Colombie, Peinture et Papier.
STE-JULIENNE, Co. Montcalm

RESOLUTION DE SYMPATHIE

EXTRAIT du "Livre des Délibérations" de la Commission scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes.

A une assemblée des commissaires d'écoles de Notre-Dame-Lourdes, tenue au bureau du secrétaire, le 31 août, à laquelle étaient présents' M. le président Ovide Latour et MM. les commissaires Adems Adam, Joseph Baril et Albert Thibodeau.

Ayant appris avec un vif regret la mort de M. Berthold Guilbault, fils de M. Victor Guilbault, membre de notre commission scolaire, il est nanimement résolu:

Que les membres de notre commission scolaire, offrent à M. Victor Guilbault et à sa famille, leurs plus sincères sympathies;

Que copie de la présente résolution soit adressée à M. Victor Guilbault et aux journaux locaux pour publication.

Signé: Ovide Latour, prés.
A. Robert, secr.-trés.

Pour vraie copie:
A. Robert, secr.-trés.

LE PRIX DU TABAC

Le plan de maintien des prix proposé par l'Imperial Tobacco Sales Company of Canada, Limited, et qui invitait les distributeurs comme les détaillants à signer l'engagement de ne pas recourir aux coupures de prix, a reçu l'approbation enthousiaste du commerce si l'on en juge par les résolutions qu'ont publiées l'Association des Distributeurs de la Province de Québec et l'Association des Détaillants de Tabac de Montréal. Tout en étant patronnée par l'Imperial Tobacco Sales Company of Canada, Limited, l'entente a pour but l'amélioration du commerce en général, et tend à éliminer les inconvénients fâcheux qui, dans le passé, ont résulté de la pratique des coupures de prix.

Une lettre adressée au Canadian Cigar & Tobacco Journal et signée par le secrétaire-trésorier de l'Association des Distributeurs de la Province de Québec montre à quel point le commerce a accordé son approbation à cette entente. Voici en partie ce que dit cette lettre: "La nouvelle entente qu'a soumise l'Imperial Tobacco Sales Company a reçu un accueil des plus cordiaux de la part de l'Association des Distributeurs de la Province de Québec. Je n'ai jusqu'à présent, comme secrétaire, reçu aucune plainte des distributeurs. Nous sentons que l'Imperial Tobacco Sales Company a accompli là un très généreux effort en faveur du maintien des prix".

Le même journal a reçu du secrétaire-trésorier de l'Association des Détaillants de Tabac de Montréal une autre approbation de l'entente, laquelle se lit ainsi:

"A une assemblée de l'Association des Détaillants de Tabac de Montréal, tenue au bureau de l'exécutif, Chambre 600, 60, rue St-Jacques ouest, madi, le 21 août, l'on a adopté la résolution que voici:

"Que cet Exécutif se déclare parfaitement satisfait des efforts que déploie l'Imperial Tobacco Company en faveur de méthodes équitables de négoce et du maintien des prix sur l'île de Montréal".

A là suite de l'annonce de son plan par l'Imperial Tobacco Sales Company of Canada, Limited, plus de 95% de ses clients sur l'île de Montréal ont immédiatement apposé leur signature à l'entente. Cette prompte réponse indique que le commerce reconnait le besoin d'unité dans l'action en vue de faire cesser un mal dont la continuation aurait un effet préjudiciable sur tout le commerce de tabac, gros et détail.

COMME UN LIS

PAUL GENDRON, PAR J.-ANDRE PAULHUS

Il est consolant de pouvoir se pencher, de temps en temps, à cette époque de matérialisme et de relâchement des moeurs, sur des âmes aussi pures que celles des Paul-Emile Lavallée, des Gérard Raymond, des Jacques Bernard, âmes pour ainsi dire prêtées à la terre afin d'édifier les âmes des jeunes qui poussent et même celles des plus vieux.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe, qui avait déjà à se glorifier d'avoir été embaumé par les derniers parfums de la belle âme du jeune Jacques Bernard, décédé pieusement à Beloeil à l'âge de 9 ans, a vu aussi se refermer comme un lis trop fragile l'âme d'un autre jeune modèle, Jean-Paul Armand Gendron, mort à Saint-Hyacinthe en 1927.

M. J.-André Paulhus, ami de Paul Gendron, a recueilli avec un soin pieux tous les souvenirs verbaux ou écrits qui restent de la vie si courte mais féconde du jeune Mascoutain; il nous présente aujourd'hui en gerbe ces souvenirs.

Dans un style sobre qu'exige le sujet, M. Paulhus nous fait voir de quoi est capable une âme touchée par la grâce. Le petit livre de M. Paulhus enseigne aussi discrètement la piété, l'obéissance et la charité trois vertus particulièrement cultivées par Paul Gendron.

Ainsi que le disait Son Excellence Mgr Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, les parents trouveront un code vécu de l'éducation chrétienne de l'enfance et de la première jeunesse.

Tous les jeunes devraient lire la vie de Paul Gendron, un jeune comme eux qui n'a pas fait de choses extraordinaires, mais qui, partout, à l'école, dans sa famille, au Patronage, a fait constamment son devoir et a toujours donné à son entourage l'exemple de la vertu.

Faire ce que Dieu veut que l'on fasse et dans le milieu où il nous a placé n'est-ce pas la véritable sainteté?

Lucien DESBIENS.

"Le Devoir" 3 août 1934.

CIGARES WHITE OWL
5¢
IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED — MONTREAL

Province de Québec,
District de Joliette.
No 5025

COUR SUPERIEURE

DAME EUGENIE LACHAPELLE,
Demanderesse,
vs
LOUIS LACHAPELLE & al
Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs Louis Lachapelle et Eva Lachapelle de comparaître dans le mois.
Joliette, ce 5 septembre 1934.
Ducharme & Rivest,
P. C. S.

MM. Morin & Morin.
avocats de la Demdr.,
3414 Avenue du Parc
Montréal, Qué.

PAS DE FONDS

—J'espère que vous avez reçu mon chèque?

—Oui, je l'ai reçu deux fois. Une fois de vous et une autre fois de la banque... qui me le retournait.

FAIT CESSER LES MAUX et DOULEURS

Peu importe que ce soit un léger malaise ou une grande douleur, peu importe que ce soit dû au mal de tête, à la névralgie, aux périodes mensuelles des femmes ou à une grippe, les TABLETTES ZUTOO apporteront le soulagement dans 20 minutes et vous laisseront bien portant. Recommandées et employées par des milliers comme le vrai remède à la douleur.

EN VENTE PARTOUT 25c. LA BOITE

ZUTOO

Dr Ls-Ph. Laporte
MEDECIN - CHIRURGIEN
Ex-interne de l'hôpital Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu
Heures de Bureau :
De 2 à 4 h. et de 7 à 9 h.
61 St-Chs-Borr, Tél. 672
(Coin Manseau)

Tél. Bureau: 98
Tél. Rés. Privée: 307
Boite postale: 968
J.-BTE FONTAINE
Courtier d'assurances
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE
Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.
45, RUE ST-PAUL, JOLIETTE, Qué.
Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

Téléphone 304
Case postale 250
Ferland & Bourgeois
AVOCATS
78a, Boulevard Manseau
CHARLES-E, FERLAND, M.P. ULRIC BOURGEOIS, B.A.

Antoine Fortin, D.C.
CHIROPRATICIEN
Gradué et Diplômé de Palmer — (Cours de trois ans)
31, rue St-Paul, — Tél.: 275 — Joliette, Qué.
SERVICE DU NEUROCALOMETRE
"95% des maladies sont causées par des déplacements de vertèbres... et la CHIROPRATIQUE en fait disparaitre la cause".
A. Walton, médecin diplômé de Harvard.
Renseignements gratuits. — Demandez le livret :
"LA SANTE PAR LA CHIROPRATIQUE"

Voulez-vous une Protection Parfaite ?
SI OUI, PLACEZ VOS ASSURANCES par l'entremise de
J. Conrad Perrault
Représentant de la Great West
Courtier en assurances générale.—Syndic en faillites
69, NOTRE-DAME, Tél. 42 JOLIETTE